

Les États-Unis disent être aux côtés du Congo

Lire en pages 2 et 3.

THE INTERNATIONAL DRC LEADING NEWSPAPER

international

SINCE 1989

N°1631 | LUNDI 10 MARS 2025 | 20 PAGES €7 \$8

La Guerre Le Congo se mobilise L'heure a sonné

Professeur Tryphon Kin-kiey Mulumba.

Ignore-t-on que le monde se moque du Congo ! Ignore-t-on que le monde a quelque respect du Rwanda ! Comment à l'étranger, le lointain observateur s'explique-t-il la situation d'un Rwanda si petit, dépourvu des airs, des eaux, du sol, du sous-sol, même si depuis peu, il en dit le contraire - propagande oblige! - a pu développer l'ambition de lancer trois guerres au cours de trois décennies - Afdl, Rcd, Cndp-M23 - contre son géant voisin de l'Ouest et de conquérir des territoires sans que celui-ci ne lui impose le respect par une quelconque frappe? Les Congolais se sont-ils jamais posés cette question de fond ? La brillance du Congolais qui aurait fréquenté les Grandes écoles occidentales ne fait-elle pas rire les vaches aux éclats? Une analyse de fond ne s'impose-t-elle pas aujourd'hui plus que jamais si l'élite congolaise

pense léguer quelque chose aux générations suivantes ?

Certes, je salue ce Congo qui se déploie sur le terrain. Tel lève sa base à l'Équateur ; tel parcourt le Grand Katanga ; tel se rend au Kongo Central, dans le Kwilu, dans le Grand Bandundu. Expliquer cette guerre, mobiliser les Congolais, recruter les jeunes, l'heure a sonné. Mais ne faut-il pas mieux ? Le Congo doit mobiliser les intelligences, les connaissances, les compétences pour construire son demain, le pays que le Congo d'aujourd'hui laisserait au Congo de demain. Demain se construit aujourd'hui. Quand on jette un regard sur le passé du Congo, un fait marque les esprits : le Congo a manqué une vision partagée du futur. C'est l'urgence qu'il nous faut entreprendre sans attendre.

Ne savons-nous pas que le monde n'a de respect que pour les puissants ? Ne savons-nous pas que ce Congo qui impressionne par son sol et son sous-sol, hier au centre des convoitises, fut confié par les puissants à un souverain des plus faibles afin qu'il ne leur fasse aucune ombre ? Ce paradigme a-t-il changé? Comment n'a-t-on pas su que le Congo qui a sauvé les puissants avec son uranium de Chinkolobwe qui permit la fabrication de la bombe atomique qui fit taire le Japon, dispose de

plus que ça, des matières premières critiques, cobalt, tantale (coltan), tungstène, lithium, qui redessinent l'humanité et que des choix stratégiques auraient dû être pensés pour que ce qui nous arrive ne nous arrive pas? Ignorait-on que ce qui arrive allait arriver ? Comment avait-on tourné le dos à la SADC en allant embrasser l'EAC si proche de Kigali ? Ignorait-on que Trump que l'on avait vu il y a cinq ans allait reprendre le bureau Ovale avec plus de forces ? Ignorait-on que le premier compagnon de Trump dans sa gouvernance du monde serait Elon Musk ? Qui a osé traîner devant un magistrat les firmes les plus puissantes du monde ? Comment avait-on pensé confier à la Chine le sous-sol congolais en ignorant le plus important dans la vie (sécurité, défense) et que ce qui inspire le respect dans la vie, ce sont les armes, que la Chine n'a qu'un objectif de vie, investir des milliards, prendre des milliards, sans vendre aucune arme ? Qui a été à la conception des décisions du Congo ces dernières années? Je salue ce Congo qui mobilise mais face aux armes, quelle réponse apporter ? Ignorer que tout commence par le commencement c'est ne pas savoir comment vivre ; comment concevoir une stratégie. Mobilisons les intelligences, les connaissances, les compétences. Si le Congo ne veut pas périr, qu'il pense Stratégies. Le Congo A/le Congo PEUT/ le Congo DOIT.



Les États-Unis aux côtés du Congo



De haut en bas, de g. à dr., le Président américain Donald Trump, le Premier ministre britannique Keir Starmer, le Secrétaire d'État américain Marco Antonio Rubio, le Premier ministre canadien Justin Trudeau, le futur chancelier allemand Friedrich Merz, le Vice-Premier ministre belge en charge des Affaires étrangères, des Affaires européennes et de la Coopération au Développement Maxime Prévot. DR.

Les signaux sont présentement au vert. Les États-Unis de Donald Trump ont lâché le Rwanda de Paul Kagame. La plus grande puissance du monde est désormais aux côtés du Congo.

Jamais Washington n'avait envoyé ces dernières années autant de messages positifs à Kinshasa. Le 29 janvier, le secrétaire d'État américain Marco Rubio a exprimé à Paul Kagame lors d'un appel téléphonique, avait dit au président rwandais Paul Kagame, que «les États-Unis étaient profondément troublés par l'escalade du conflit à l'Est du Congo», appelant à «un cessez-le-feu immédiat dans la région et à ce que toutes les parties respectent l'intégrité territoriale souveraine du Congo».



Face à cette guerre, Marco Rubio a exprimé à Paul Kagame «la profonde inquiétude des États-Unis».

MINÉRAIS CONTRE AIDE MILITAIRE.

Le 20 février 2025, les États-Unis ont sanctionné «deux individus et deux entités liés à la violence et aux atteintes aux droits de l'homme dans l'Est du Congo», le ministre

d'État rwandais en charge de l'Intégration Régionale, le Général James Kabarebe et Lawrence Kanyuka Kingston, porte-parole du M23 et de l'AFC, ainsi que deux des entreprises que celui-ci contrôle, Kingston Fresh et Kingston Holding - accusant «le groupe armé M23, soutenu par le Rwanda (d'avoir étendu) depuis la mi-décembre 2024, son contrôle

sur le territoire du Congo, s'emparant de la capitale provinciale du Nord-Kivu, Goma, le 27 janvier et de la capitale provinciale du Sud-Kivu, Bukavu, le 16 février». Le 22 février 2025, Marco Rubio a, dans un autre appel téléphonique, cette fois, avec le président kenyan William Ruto, appelé à un «cessez-le-feu immédiat». Les deux

hommes ont tous les deux trouvé «inacceptable la prise de Goma et Bukavu par le groupe armé M23 soutenu par le Rwanda», appelant à une «solution diplomatique à la crise». Depuis des années, les États-Unis mettent en garde le Rwanda contre le soutien qu'il apporte à des groupes rebelles sans être interdit. Le 6 mars 2025, lors d'une conférence

de presse, la porte-parole du Département d'État, Tammy Bruce a été direct : « Nous soutenons fermement le peuple congolais ainsi que la souveraineté et l'intégrité territoriale du Congo. Je peux dire que lors de ses appels avec les deux présidents, le secrétaire d'État Rubio a insisté sur un cessez-le-feu immédiat dans la région, sur l'obligation de rendre

compte des abus et des violations des droits de l'homme, et sur le respect par toutes les parties de la souveraineté et de l'intégrité territoriale. Nous espérons que les dirigeants reviendront au processus de Luanda et au processus de Nairobi, dirigés par l'Angola, et qu'ils prendront des mesures pour résoudre le conflit. Nous restons engagés (suite en page 3).

Le Luxembourg ouvre la porte des sanctions contre le Rwanda

(suite de la page 2).

sur le plan diplomatique ; cela va continuer. Cela ne s'atténuera pas et ne s'arrêtera pas ». Sur le compte X de l'ambassade américaine à Kinshasa @USEmbKinshasa, l'Ambassadeure Lucy Tamlyn a surenchéri. « Lors de son premier point de presse, @StateDeptSPOX Tammy Bruce a clairement indiqué que notre nouveau Gouvernement est aux côtés du peuple congolais et du Congo. J'appuie sa déclaration en disant que l'engagement du @StateDept et de l'@USEmbKinshasa est de mettre fin au conflit dans l'est du pays restera solide ». Ce rapprochement de Washington avec Kinshasa a-t-il un lien avec les minerais critiques et stratégiques dont regorge le Congo ? Tous les médias en sont convaincus à voir la guerre entre l'Ukraine et les États-Unis. Selon un article du site de la Rtbf, le média belge francophone, citant l'agence américaine Bloomberg, Kinshasa « a proposé à Washington un accès exclusif à certains minerais et aux projets d'infrastructure qui y sont liés en échange d'une aide militaire ». Le Congo « demande, dans une lettre adressée au secrétaire d'État américain Marco Rubio, une réunion urgente entre les présidents Félix Tshisekedi et Donald Trump », rapporte l'agence américaine. Dans cette lettre datée du 21 février, « Félix Tshisekedi souhaite discuter avec Donald Trump d'un pacte qui permettrait aux entreprises américaines d'accéder à certains des minerais les plus convoités pour les secteurs de la Défense, des technologies et de la transition énergétique ». Les matières premières congolaises sont essentielles à la compétitivité de l'industrie américaine et à la sécurité nationale, souligne un groupe afro-américain qui représente les intérêts du Congo, rappelant que ce pays est le premier fournisseur mondial de cobalt et est riche

en lithium, tantale, cuivre et uranium (lire en page 19, le témoignage glaçant sur les mines du Kivu d'un ancien ambassadeur français à Kinshasa). Un partenariat offrirait « aux États-Unis une occasion unique de mettre en place une chaîne d'approvisionnement fiable et exclusive », plaide le groupe afro-américain. Dans un e-mail adressé à l'agence de presse Bloomberg, le département d'État américain déclare que l'administration Trump est « ouverte à la discussion au sujet de partenariats » mais un tel accord n'est pas pour tout de suite. Après les États-Unis, plusieurs autres pays se mettent aux côtés du Congo. Tel le Canada. Dans une déclaration faite le 3 mars 2025, trois ministres canadiens (Mélanie Joly, Affaires étrangères; Ahmed Hussen (Développement international) et Mary Ng (Promotion des exportations, du Commerce international et du Développement économique), disent qu'« en raison des actions du Rwanda dans l'Est du Congo », le gouvernement du Canada a « suspendu la délivrance de licences pour l'exportation de marchandises et de technologies contrôlées vers le Rwanda »; le Canada aussi « suspendu les nouvelles activités commerciales de gouvernement avec le Rwanda, ainsi que le soutien pro-actif aux activités de développement commercial du secteur privé, y compris les missions commerciales » ; il va « revoir la participation du gouvernement du Canada aux événements internationaux organisés au Rwanda, ainsi que les propositions rwandaises pour l'organisation de futurs événements ». Puis : « Aujourd'hui, Affaires mondiales Canada », le Haut-commissaire du Rwanda au Canada a été « convoqué pour lui faire part de la position du Canada quant à la violation manifeste par le Rwanda de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du

Congo, et pour informer le Rwanda de ces mesures ». Même tendance ferme en Europe. Après les sanctions de Londres et les mesures annoncées par Berlin qui, fin janvier, par un porte-parole du ministère fédéral de la Coopération Économique et du Développement, a annoncé, dans un communiqué l'annulation des « consultations gouvernementales avec le Rwanda prévues pour la mi-février », ajoutant que « dans l'escalade actuelle dans l'est du Congo, on ne peut plus continuer comme avant », on attendait la réaction des ministres des Affaires étrangères de l'UE, l'Union Européenne après le vote unanime du parlement européen appelant à des sanctions contre le Rwanda.

EN ATTENDANT LE 17 MARS...

Certes, le Conseil Affaires étrangères de l'Union Européenne a musclé légèrement son discours condamnant l'agression menée par le Rwanda au Congo. Si des mesures concrètes avaient été envisagées, elles n'ont toujours pas formellement été décidées. Lors de leur réunion du 24 février, les ministres des Affaires étrangères n'ont pas sanctionné le Rwanda pour son soutien au M23, malgré une résolution du Parlement européen réclamant des sanctions. Un pays, à la surprise générale, s'y serait opposé : le Grand-Duché de Luxembourg par son chef de la diplomatie, Xavier Bettel. Ce petit État de 670.000 habitants a stoppé net les velléités de ses partenaires européens, empêchés d'agir contre Kigali par l'absence d'unanimité. On rappelle que les sanctions de l'UE envers les États sont adoptées à l'unanimité par le Conseil de l'UE dans le cadre de la Politique de Sécurité et de Défense Commune, PSDC. Concernant le Rwanda, il ne s'agirait pas encore de ce type de sanctions. Le Luxembourg s'est engagé auprès de ses partenaires

« pour une approche graduelle, pragmatique et réversible, qui garde la porte ouverte à un dialogue afin de pouvoir répondre aux évolutions sur le terrain, sans nuire à ceux qui ont le plus besoin de son aide. Par conséquent, ses projets de collaboration avec le Rwanda vont continuer à être mis en œuvre au niveau technique, au bénéfice des populations vulnérables dans les domaines de l'éducation, de la formation professionnelle, de l'emploi ou de la résilience climatique. Qu'a donc pu faire Xavier Bettel accusé d'avoir posé son veto empêchant des sanctions à l'encontre du Rwanda ? Surprise et colère à la Chambre où le ministre a démenti avoir voté contre des sanctions visant le Rwanda. Interpellé par la députée déi gréng Sam Tanson, auteure d'une motion sur le sujet, le ministre libéral a pris son temps pour rectifier le tir, face au tollé déclenché par ce veto. Tout faux ! Devant les députés, il a remis les pendules à l'heure et quelque peu déboussolé ses interlocuteurs. « Je n'ai jamais mis mon veto, car il n'y a pas eu de vote et je ne comprends pas qu'une fausse information puisse déclencher une telle avalanche », déclare le ministre en annonçant avoir reçu « des menaces directes ». La députée déi gréng s'est demandé pourquoi le ministre a attendu si longtemps avant de rectifier le tir, laissant la communauté congolaise et les cercles des ONG pointer du doigt la position isolée du Luxembourg sur la question des sanctions. Mais le ministère avait communiqué le jour même de la réunion à Bruxelles que des sanctions contre les responsables du groupe M23 avaient été retenues, ajoutant aussi que Xavier Bettel avait « suggéré d'attendre les résultats des efforts de médiation africains de cette semaine avant de les mettre en œuvre pour éviter que les parties se désengagent de ces pourparlers avant

même qu'ils aient lieu ». Le ministre avait rappelé sa position le lendemain à Bruxelles face caméra. Finalement, la réunion qui devait se dérouler à Harare le 28 février a été annulée. « Pour prendre des sanctions, il faut des noms, des détails précis, ce que nous n'avions pas. Aujourd'hui, nous disposons d'une liste de dix noms qui n'est pas encore rendue publique et il y aura un vote prévu le 17 mars », a annoncé Xavier Bettel. Il ne voit pas en quoi le Luxembourg serait gêné par des sanctions dès lors que ses échanges économiques avec le Rwanda restent modestes. Il reste que le Luxembourg a ouvert une ambassade à Kigali en 2024, que le pays soutient le développement du « Kigali International Finance Centre », qui vise le transfert de compétences et de savoir-faire entre le Luxembourg et le Rwanda dans la formation d'une main-d'œuvre qualifiée, dans le développement durable, dans la création d'un pipeline de projets bancables et dans la fintech. La motion de Sam Tanson, adoptée à l'unanimité, invite le gouvernement à intervenir auprès du gouvernement rwandais en vue d'un retrait de ses troupes du Congo. Pour que ce soit clair, la motion invite également le gouvernement luxembourgeois à soutenir l'adoption de sanctions européennes ciblées à l'encontre des responsables rwandais des exactions commises au Congo et à renforcer l'engagement diplomatique du Luxembourg au sein de l'Union européenne et des Nations unies pour œuvrer à une solution politique garantissant le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Congo. « Ce qui est valable pour l'Ukraine l'est aussi pour le Congo et nous devons œuvrer pour faire respecter le droit international », s'est félicité Laurent Zimet (CSV), satisfait des explications de

Xavier Bettel. Le socialiste Yves Cruchten a estimé que ces explications arrivent un peu tard alors que la presse pointe le Luxembourg du doigt. « Même le Dr Denis Mukwege (Prix Nobel de la paix en 2018, ndlr) a posté un texte sur le réseau X indiquant que Xavier Bettel avait bloqué les sanctions européennes contre le Rwanda », informe-t-il en parlant du gynécologue. Les députés Fred Keup (ADR) et Sven Clement (Parti pirate), se sont dits, eux aussi, perplexes et David Wagner (déi Lénk), a rappelé qu'il avait déposé une motion sur le même sujet qui avait été rejetée. Il demandait, entre autres, que le Memorandum of Understanding (MoU), prévoyant le renforcement du partenariat entre le Luxembourg et le Rwanda dans le domaine de la coopération au développement, soit suspendu. Reste que le 17 mars, les ministres des Affaires étrangères de l'UE passeront au vote des sanctions contre le Rwanda sur la base d'une liste précise, et Xavier Bettel ne s'y opposera certainement pas. « Nous avons donc déposé au Parlement une demande pour une question élargie au ministre des Affaires étrangères afin qu'il s'explique à ce sujet en séance publique à la Chambre », a déclaré l'élu du parti déi Lénk. Il affirme que le gouvernement luxembourgeois protège les dirigeants rwandais pour des raisons économiques, au détriment du droit international. « Au nom du business, notre gouvernement tolère le mépris du droit international par son pays partenaire, le Rwanda. Non seulement Xavier Bettel s'oppose ainsi à tous nos partenaires de l'UE et met en péril la crédibilité de l'UE dans ce conflit, mais il rompt aussi avec la position luxembourgeoise qui s'oppose traditionnellement au droit de veto au Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'UE », a ajouté David Wagner. L'élu de La Gauche

a exigé également la suspension de la coopération entre le Luxembourg et le Rwanda tant que l'armée rwandaise continue de commettre des atrocités dans l'Est de la RDC aux côtés des rebelles du M23. « Nous continuons à exiger que notre coopération avec le Rwanda soit suspendue tant que le gouvernement rwandais poursuit son attaque illégale contre le Congo, comme nous l'avons déjà demandé dans notre motion du 12 février 2025 ». Pour rappel, la Commission de l'Union européenne a décidé le lundi 24 février d'imposer des sanctions au Rwanda suite à l'invasion de son armée dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. Ces sanctions incluent, entre autres, la suspension des consultations en matière de défense avec le Rwanda ainsi que le réexamen du mémorandum d'entente sur les matières premières stratégiques signé avec le gouvernement rwandais en février 2024. Le ministre luxembourgeois des Affaires étrangères a opposé un veto à l'application immédiate de ces sanctions. « Je pense qu'il est important, avant de vouloir prendre des sanctions contre le Rwanda, d'attendre ce résultat ces trois ou quatre prochains jours pour voir si on va dans la bonne direction. Mais tout en disant cependant qu'on est d'accord pour que de nouvelles sanctions soient prises pour augmenter la pression. Car si on prend des sanctions aujourd'hui, quel est le risque ? C'est que les parties ne se sentent pas motivées à faire les efforts nécessaires. Donc, dire que si vendredi aucun effort n'est fait, des sanctions seront prises à l'encontre du Rwanda, je pense que cela permettra d'avancer plus rapidement que de décider avant que des négociations aient lieu de sanctionner quelqu'un », s'est justifié Xavier Bettel après la réunion de la Commission Européenne.

avec AGENCES ■

Mutamba a tort d'offrir des millions de \$US à qui lui amènerait Nangaa, Bisimwa, etc. ?

On peut s'en morfondre, parler populisme, qui contesterait au ministre d'État en charge de la Justice Constant Mutamba Tungunga l'absence au minimum d'originalité dans la conduite de l'action publique. Il en avait déjà surpris le jour même où il fut nommé ministre (son nom n'avait pas été cité dans l'ordonnance présidentielle) et, bis repetita, le 11 juin 2024 au Palais du Peuple, lors de la plénière à l'Assemblée nationale, dans le discours d'investiture de l'équipe gouvernementale, la Cheffe du Gouvernement Judith Suminwa Tuluka, avait été rappelée par le Président de l'Assemblée nationale Vital Kamerhe Lwa Kanyiginyi Nkingi. Elle avait oublié de citer son tout jeune ministre d'État (37 ans, né le 24 avril 1988 à Luputa, chef-lieu du territoire de Luilu, Lomami) en charge de la Justice et Garde des Sceaux.

Plus tard, c'est dans la même salle du Palais du Peuple, à Kinshasa, Constant Mutamba Tungunga, a des phrases qu'un homme public ne prononce pas. Lors d'une activité officielle, dans un discours solennel, devant une salle pleine, devant le Président de la République, Chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, devant des personnalités politiques et gouvernementales, Constant Mutamba Tungunga déclare que n'eût été l'appui dont il bénéficie de la part du Président de la République, il aurait déjà remis sa démission du Gouvernement. « Si c'était moi, à la place du Président de la République, j'aurais immédiatement instruit mon Directeur de Cabinet de rédiger l'ordonnance de révocation



Le ministre d'État Constant Mutamba Tungunga a-t-il tort dans ce qu'il entend ? DR.

de ce ministre », commente un observateur. Qu'importe! Il y a la libération désordonnée sinon irrégulière d'une foule de prisonniers à la prison de Makala, à Kinshasa, qui fit un choc dans l'opinion et au sein de la magistrature, l'exposition sur les réseaux sociaux que le Conseil des ministres dénonça solennellement par deux fois, à commencer par la Première ministre dans une communication, reprise plus tard par le Président de la République lui-même.

SHIFT ! Mais voilà qu'il y a peu, devant la Cheffe du Gouvernement, le ministre Constant Mutamba déclare, face à une salle pleine de jeunes, qu'il « sent l'odeur de détournement dans cette salle. Il est possible de distinguer (lors d'un examen, ndr) sans tricher. Si tu es patriote, tu ne peux pas détourner la solde des militaires ». Un discours qui provoqua le courroux de la Cheffe du Gouvernement qui, s'adressant à son tour à la salle, au même micro, haut et fort, dit « ne pas sentir, dans cette salle, l'odeur de détournement de fonds publics ». Elle va plus loin. Jure : « Vous pouvez demander à ceux qui

me connaissent. Depuis mon école primaire, je n'ai jamais triché. Le ministre d'État de la Justice vient d'affirmer qu'il perçoit une odeur. Partagez-vous cette perception? Depuis que nous sommes ici, un parfum de malversation semble flotter parmi vous? Est-ce que c'est normal? On ne peut jamais sentir l'odeur de détournement ici ». La Première ministre s'était-elle sentie visée par l'incartade de son ministre de la Justice pour se répandre tant? On imagine l'ambiance dans la salle... En huit mois de présence au Gouvernement, que n'a-t-on pas entendu sur Constant Mutamba? « Il joue sa partition. Il a son schéma personnel. Il s'en fout du principe de cohésion dans une équipe gouvernementale. Il profite de sa fonction pour façonner une image... », explique-t-on. Qu'est-ce que Mutamba n'a pas annoncé? Il y a les biens immobiliers du chef rebelle du M23-AfC Corneille Nangaa Yobeluo promis à la vente aux enchères. Le 20 janvier, il en fixe la date : le 30 janvier. L'annonce (par communiqué officiel, sur les réseaux sociaux, sur le compte X du ministre) faisait suite à deux arrêts de la justice militaire - l'un

de la Cour militaire, l'autre de la Haute Cour militaire - qui avaient condamné l'année dernière le chef rebelle à la peine de mort pour « terrorisme et crime contre l'humanité ». Les deux arrêts recommandaient la confiscation des biens de Nangaa et leur vente aux enchères. Selon un communiqué du cabinet du ministre, « la somme qui sera générée de cette vente aux enchères servira à l'indemnisation des victimes de la guerre d'agression imposée par le Rwanda au Congo ». Shift ! Le 30 janvier, rien n'est arrivé ! Le lendemain, 31 janvier, une décision tombe. Elle changeait la gestion de ces biens. Ils seront affectés le 31 janvier au patrimoine public de l'État congolais, notamment à certains services de la justice civile et militaire, annonce un communiqué officiel du cabinet du ministre de la Justice. Les biens de Nangaa? Un hôtel, le Castelo au n°07A, avenue Prince de Liège, Gombe ; une villa au n°34, avenue Colonel Tshatshi, Gombe ; une villa au n°34B, avenue Ma Campagne, Ngaliema ; une villa au n°36, avenue Biangala, quartier Salongo-Sud, Lemba ; une villa au n°66 A2, route

de Matadi, quartier Delvaux, Ngaliema ; deux appartements, immeuble Dikin, boulevard du 30-Juin, Gombe ; une maison en construction au n°150, avenue Lowa, Kinshasa ; un terrain vide clôturé au n°32, avenue des Officiers, quartier Ngomba-Kinkusa, Ngaliema.

QUOI DIRE ?

On a pensé avoir atteint le sommet de la montagne. Rien de tel. Car voilà qu'arrive la grosse prise. Le 7 mars 2025, par un communiqué (n°083), largement diffusé sur les réseaux sociaux, le ministre « annonce qu'une récompense sera de 5 millions de \$US est offerte à toute personne permettant l'arrestation des condamnés Corneille Nangaa, Bertrand Bisimwa, Sultani Makenga. En outre, une prime de 4 millions de \$US sera accordée pour toute information menant à l'arrestation de leurs complices en fuite, notamment Perrot Luwara, Irengé Baelenge ainsi que d'autres individus recherchés ». Pour être plus complet, un numéro de téléphone est donné. Texte signé par IL-e Cabinet du ministre d'État, ministre de la Justice et Garde des Sceaux. Le même 7 mars, un autre communiqué (n°082) du ministre avait annoncé des « interpellations et auditions de certains hauts cadres du PPRD (l'ancien parti au pouvoir sous l'ex-président Joseph Kabila, ndr) soupçonnés de complicité avec le mouvement terroriste de l'AFC/M23. En conséquence, tous les hauts responsables interpellés font l'objet d'une interdiction formelle de quitter le territoire national jusqu'à nouvel ordre ». Dans le dossier de libération « désordonnée » à la prison de Makala, de Hauts magistrats du pays prirent la parole pour critiquer la procédure. Quand Mutamba brandit l'argument de « dé-

sengorgement des maisons d'arrêt », eux répondent que « le décongestionnement n'est pas la mesure qu'il faut pour diminuer la population carcérale. C'est une solution palliative certes. Ce n'est pas vraiment la mesure. L'unique, la seule et l'efficace mesure reste absolument la construction de nouvelles prisons ». Puis de pointer du doigt sur le ministère de la Justice. « Il existe d'abondantes correspondances du directeur de la prison de Makala adressées au ministre de la Justice dans lesquelles il lui recommandait de penser au transfèrement de grands criminels, des détenus militaires, les Kulunas, les Mobondos et des membres des groupes rebelles dans d'autres maisons carcérales. Dans ces correspondances, il y a eu des propositions faites au ministère de la Justice, notamment l'envoi dans d'autres prisons des condamnés et de grands criminels, de ne pas recevoir des condamnés ou d'autres prévenus militaires, de voir comment gérer l'afflux à la prison des Kulunas, des Mobondos, des adeptes et rebelles qui viennent de toutes parts. Ce sont des gens qui sont à la prison de Makala mais qui ne devraient pas y être, du moins pour ceux qui ne sont pas condamnés. Parce que, pour aller en prison, il faut un titre qui vous y amène. En commençant par le mandat d'arrêt provisoire, des pièces de procédure, jusqu'à la condamnation du prisonnier ». Quant certains disent que le désengorgement de la prison de Makala a commencé avec le ministre d'État Constant Mutamba, des Hauts Magistrats signalent qu'« il y a eu des opérations de dépeuplement de la Prison centrale de Makala depuis longtemps, et, plus récemment, avec l'ancienne ministre de la Justice, Rose Mutombo. À la seule différence

cette fois-là, c'est le procureur général près la Cour de cassation qui se rendait personnellement à la prison, étant donné que, conformément à la loi, c'est lui qui libère dans le cadre de la mise en liberté provisoire ou de la libération pour faits bénins ». Et, « actuellement, cela se fait avec un peu de populisme. L'opération de décongestionnement ne date pas d'aujourd'hui. Le Procureur Général Firmin Mvonde Mambu est descendu personnellement à deux ou trois reprises à la prison de Makala pour procéder à la libération de beaucoup de prisonniers. Depuis, un Comité de suivi composé de hauts magistrats des parquets près les Cours d'Appel a été installé pour veiller à ce que le décongestionnement soit réel et que les faits bénins ne soient pas sanctionnés par des mises en arrêt provisoire ». Le 13 février 2024, 304 prévenus avaient été relaxés, le 29 mars 2024, 64 autres libérés, en présence du Procureur général près la Cour de Cassation. En octobre 2023, le parquet avait un peu plus de 2.700 inculpés à la Prison centrale de Makala. Au 31 août 2024, à la veille de la tentative d'évasion (intervenue dans la nuit du 1er au 2 septembre et qui fit 129 morts lors de cette opération, 24 par coup de feu de sommation, d'autres par étouffement et bousculades), il n'y avait que des détenus à la disposition des parquets civils, réduisant au tiers le nombre initial en une année. Ces efforts continuent, car nous sommes inscrits dans cette dynamique prônée par le chef de l'État de qui nous recevons les instructions pour évoluer parce que nous appliquons sa politique criminelle », poursuit un Haut magistrat. Quoi dire? Condamner le ministre pour son populisme poussé à l'extrême? À l'heure des réseaux sociaux ?

D. DADEI ■

Un nouveau Cabinet du Président de la République

Si le Président de la République a revu l'équipe de son cabinet, annoncée samedi 7 mars par sa porte-parole Tina Salama, il a maintenu en place son socle au niveau de la direction, signe de confiance renouvelée.

Ainsi, Anthony Nkinzo Kamole, André Lolo Wameso, Nicole Bwatshia Ntumba, Olivier Mondonge Mugabe restent en place et gardent leurs fonctions respectivement de Directeur de Cabinet, de Directeurs de Cabinet Adjoints en charge respectivement des questions économiques et financières, des questions politiques, juridiques et diplomatiques, du Progrès social. Mais beaucoup de membres de l'ancien cabinet ne sont pas repris dans la nouvelle équipe plus réduite que la précédente.

Ci-après les membres du nouveau Cabinet du Président de la République, Chef de l'État :

Conseiller Principal :
Collège Juridique, Administratif :
Martin Mulumba Tshitoko.

Collège Mines, Énergie, Hydrocarbures :
Jean-Marie Kanda Ntumba.

Collège Agriculture, Pêche, Élevage :
Peter Kasongo Mbatuse.

Collège Infrastructures, Habitat et Affaires Foncières :
David Mukeba Kalengayi.

Collège Postes, télécommunications, NTIC :
David Freddy Lukaso Lolonga.

Collège Politique et réformes Institutionnelles :



De ht en bas, de g. à dr., le DrCab Anthony Nkinzo Kamole, les DirCaba André Lolo Wameso, Nicole Bwatshia Ntumba et Olivier Mondonge Mugabe. DR.



Charlie Ntosi Sava.

Collège Économie, Finances, Commerce Extérieur et Portefeuille :
André Nyembwe Musungayi.

Collège Emploi, Travail, Prévoyance Sociale et Solidarité :
Émilienne Efinda Mole.

Collège Géopolitique et Diplomatie :
Wagner Catherina Mbuyi.

Collège Éducation, Recherche Scientifique, Culture, Art et Questions religieuses :
Théodore Tshilumba wa Kabeya.

Collège Environnement, Urbanisme et Mobilité :
Tosi Mpanu-Mpanu.

Collège Relations avec le Parlement et autres Institutions :
Thomas Mathe Pay-Pay.

Collège Santé et Bien-Être :
Joël Mutadu Nsuka.

Conseillers aux Collèges respectifs.

Collège Juridique, Administratif :
**Guillaume Kyungu Nkulu ;
Marinunga Malongo ;
Patrick Mende Olenga ;
Kévin Kabwe Ibundu ;
Jean-Pierre**

Mastaki Kambale.

Collège Mines, Énergie, Hydrocarbures :
**Ange Pabolangi Onda ;
Kibonge Nyekuma ;
Tshibangula Tshamusau ;
Emmanuel Likayindo Boya Bozene.**

Collège Agriculture, Pêche, Élevage :
**Hubert Kashala Mukendi ;
Godefroid Kayumba Asumani ;
Henry Kabeya Badianyama ;
Alain Bosunga Lofu ;
Jean Piema Mingashanga.**

Collège Infrastructures, Habitat et Affaires Foncières :
**Jacques Bayikpo Kalunga ;
Kaniki Katambwe Roger ;
Cédric Kabangu Kanyinda ;
Aimé Tshiana Ngalamulume ;
Hugo Mampuya Ngayi.**

Collège Postes, télécommunications, NTIC :
**Éric Mutonji Mayandz Abanvu ;
Vady Ngenda ;
Jean-Marc Kalombo Kabalu ;
Robert Ekala Lopongo.**

Collège Politique et réformes Institutionnelles :
**Célestine Masanga ;
Dieu Merci Boko**

**Bakombela ;
Mireille Onokodi ;
Joséphine Emina Asuka.**

Collège Économie, Finances, Commerce Extérieur et Portefeuille :
**Michel Michaël Faustine Lunge Omalukenge ;
Albert Blaise Akoka Dioko Yala ;
Aphy Badaga Mubagwa ;
Alphonse Nsimi Mudiangu ;
Léon Bogozo.**

Collège Emploi, Travail, Prévoyance Sociale et Égalité de chance :
**Isabelle Ebambi Katalayi ;
Jean-Baptiste Nkankoyi Ikamba ;
Déogratias Balola Bizibu ;
Élisabeth Kakiese Nombo.**

Collège Géopolitique et Diplomatie :
**Belly Ntshioma Nkatata ;
Kévin Ilunga Nkaja ;
Mobutu Numbo ;
Charlotte Makulu Ntoyi ;
Augustin Mane-guyi Ndeba.**

Collège Éducation, Recherche Scientifique, Culture, Art et Questions religieuses :
**Jean-Robert Mpetshi Ebende ;
Richard Musoma Musomo Amundala ;
Eddy Lukuna Wa Bantu ;
Bienvenue Moke Mosheni ;**

Itinérants :
**Isabelle Kibassa ;
Antoine Ghonda.**

Coordonnateur de la Sécurité Intérieure :
Jacques Tshiseke-di Tshibanda.

Conseiller privé :
Kahumbu Mandungu Bula

Coordonnateur des Ressources humaines :
Claude Nzinga (Coordinateur principal) ;
Jennifer Mbilo Okuki (Coordonnateur Adjoint).

Gestionnaire de la qualité et des performances conduites du changement :
François Kakese Kimaza (Gestionnaire de la qualité des performances) ;

David Kadima (Gestionnaire de la conduite du changement).

Chargés de missions :
Pacifique Kahasha (Zone Grand Kivu) ;
Kanku Mubiayi Rémy (Zone Kasai et Kasai Central) ;
Aristote Mutombo Luimbu (Zone Kasai Oriental, Lomami, Sankuru) ;
Luntadila Yannick (Zone Ouest) ;
Fanny Bomandeke Imenga (Zone Grand Équateur) ;
André Didier Baitopala Mafuta (Zone Grand Nord) ;
Clarisse Gisaro Kanku (Suivi des réformes de la Police Nationale Congolaise) ;
Taylor Lubanga (Suivi de la coopération avec la Cour Pénale Internationale).

Assistants Personnels:
José Mbuyi Kazadi (Assistant politique) ;
Yollande Yala Mayamba (Assistante technique) ;
**Michée Mulumba Tshimpaka ;
Paul Mundela Kabamusu ;
Jean-Paul Mulamba Mutekemena** (Assistant Logistique) ;
Decrisver Bugery Charles (Assistant Aviation Présidentielle) ;
Serge Musangu Ntombolo (Assistant logistique Adjoint) ;

Représentant personnel :
Joseph Thierry Luvuezo Bolimela.

Envoyé spécial :
Mpoyi Luabeya Patrick.

Ambassadeurs

Rose Ndona Ngiaba (Assistante Financière) ;

Secrétaire particulier :
**Bolly Muamba Tshitambala ;
Blandy Mbotu Landu ;
Christina Tshisekedi Tshika.**

Secrétariat Administratif :
Elandu Topango Mélanie (Coordinatrice) ;
Tshibola Clémentine (Assistante).

Intendant :
Alain Taty Bilolo Wa Bilolo.

Cellule de la Communication du Chef de l'État :
Farah Mwamba (Directrice de la Cellule de communication) ;

Giscard Kusema (Directeur adjoint chargé de la rédaction, presse nationale et Grand Reportage) ;
Julie Tshienda (chargée de la promotion et de la visibilité des actions du Chef de l'État) ;
Guillaume Mudimola (chargé des analyses de presse) ;
Tangi Missa (chargée de la gestion de l'image du Chef de l'État et des Événements).
Olivier Kapambu (chargé du digital) ;
Felly Kabala (chargé de la veille communicationnelle) ;

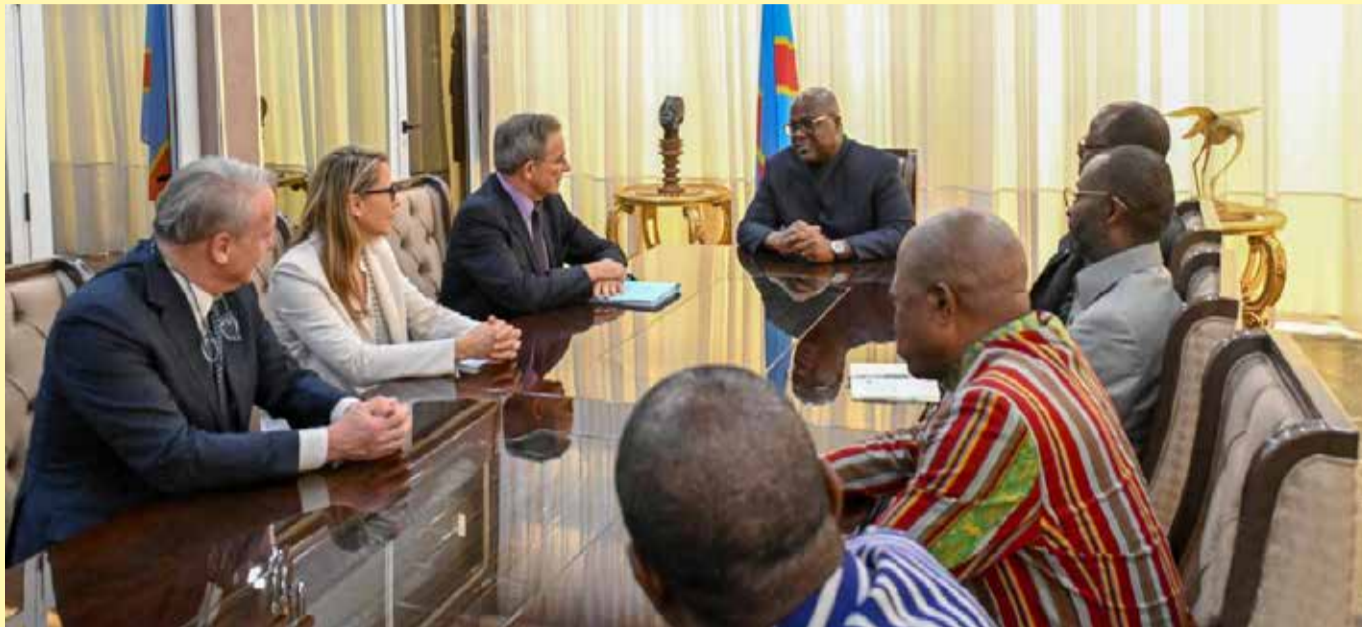
Service Médical du Chef de l'État
Dr Christian Nsimba Luzolo (Médecin Directeur du service médical présidentielle et médecin personnel du Chef de l'État) ;
Dr Patrick Badibanga Sambula (Médecin Directeur Adjoint du service médical présidentiel et Médecin personnel du Chef de l'État) ;
Docteur Jean-Pierre Kanku (Médecin du Chef de l'État) ;
Marie Sylvie Bahuna Lupangu (Infirmière au service médical présidentiel) ;
Nadège Sambu Mupanga (Infirmière au service médical présidentiel).

Porte-parole du Président de la République :
Salama Tina.

Des députés européens disent être avec le Congo

Félix-Antoine Tshiseke-di Tshilombo a rencontré vendredi 7 mars à la Cité de l'Union Africaine des députés européens membres du Groupe des Patriotes du Rassemblement National, RN.

Conduits par le député (français RN) Thierry Mariani, ces élus ont discuté avec le Chef de l'État de quelques avancées diplomatiques dans la voie d'une résolution de la crise dans les Kivu, sanctions



À la Cité de l'UA, lors de la rencontre avec le Président de la République. DR.

contre le Rwanda, arrêt du partenariat voire de l'aide au développement de certains pays de l'UE,

l'Union Européenne, accordée à Kigali. Membre de la Commission Commerce International de

l'UE, le député européen a fait un commentaire sur le protocole d'accord signé entre l'UE et Kigali

sur l'approvisionnement en minerais stratégiques. « Cet accord n'a aucune traçabilité garantie. Chacun sait que les

ressources géologiques du Rwanda ne sont pas les mêmes que celles du Congo et chacun se doute que ce sont des minerais volés. En tant que parlementaires européens, nous ne voulons pas être les receleurs d'un voleur ni les complices d'un massacre et d'une invasion. On a présenté au Président une solution technique qui permettrait d'assurer la traçabilité des minerais et qui ferait en sorte qu'on saurait clairement qui est le vrai propriétaire », a-t-il déclaré. Sur les sanctions prises (ou à prendre contre le Rwanda), il s'est félicité que

l'Allemagne, les États-Unis, le Canada, l'Angleterre et les Nations Unies aient montré la voie. « L'Union Européenne ne peut pas rester la dernière entité à ne pas prendre des sanctions. Si on veut arrêter l'agression dont le Congo est victime, il faut qu'il y ait des actes qui suivent les résolutions », a-t-il fait savoir. Jean-Claude Tshilumbayi, élu de Luiza (Kasai Central), 1er Vice-président de l'Assemblée nationale, qui accompagnait la délégation, s'est dit très satisfait de cette visite. avec AGENCES ■

Le Kwilu en attente indéfinie de la normalisation de ses institutions

Le Kwilu est bloqué. Aucune institution provinciale ne dispose de légitimité. Tout part de l'annulation inattendue des scrutins du 20 décembre 2023 dans la circonscription de Masimanimba, réorganisés un an plus tard, le 14 décembre 2024, les résultats provisoirement proclamés le 18 décembre 2024 par la CÉNI, la Centrale Électorale Indépendante, définitivement proclamés par la Cour constitutionnelle le 20 janvier 2025. Pourtant, depuis, tout est à l'arrêt.

Les nouveaux élus provinciaux confinés à la maison sans savoir rien de ce qui se trame, sans avoir rien reçu un franc de leurs droits via le Bureau provisoire de l'Assemblée provinciale présidé par le Professeur Oscar Nsamani-O-Lutu depuis leur validation par une plénière de l'Assemblée provinciale, ni depuis que cette Assemblée provinciale existe il y a plus de douze mois. Le Trésor public ayant régulièrement versé les fonds à chaque chambre selon le nombre de

députés que forme chaque chambre, les élus de Masimanimba réclament leurs arriérés. Un vent favorable a soufflé le 3 mars dernier. Le Président du Bureau provisoire reçu ce jour-là à l'Hôtel du Conseil par la Première ministre Judith Suminwa Tuluka en compagnie de quatre de ses collègues de l'espace Ouest, a diffusé un communiqué officiel le lendemain 4 mars (réf. 001/ASS/PROV/KLU/PRE/2025) signé par son DirCaba, Jean-Jacques Muwoko Ndolo Obwong.

CLASH !

Adressé « à la bonne attention des Députés provinciaux du Kwilu », le texte les appelait à regagner la ville de Bandundu, chef-lieu de la province, pour la reprise des activités parlementaires et l'accueil de la Cheffe du Gouvernement, annonçant un calendrier prévoyant une plénière lundi 10 mars consacrée à l'adoption de la résolution d'une commission ad hoc en vue de l'élection du Bureau définitif de la chambre, une deuxième plénière qui se tiendrait mercredi 12 mars consacrée au règlement électoral, l'élection et l'installation

du Bureau définitif se tenant vendredi 14 mars. Le communiqué annonçait « l'arrivée (...) au Kwilu de la Première ministre, non seulement pour la mobilisation générale de la population et des jeunes dans le cadre de la campagne d'éveil de conscience « Congolais Telema » mais aussi pour résoudre le problème du Kwilu au niveau de l'Assemblée Provinciale que du Gouvernement Provincial, toutes les deux institutions (étant à ce jour et depuis 2024) dirigées par des intérimaires ». Le communiqué vante son Président provisoire. « Coup de chapeau au Président du Bureau Provisoire, l'Honorable Professeur Émérite Oscar Nsamani-O-Lutu, l'homme au carnet d'adresses très fourni et déjà adopté par tous les vingt-cinq Présidents des Assemblées Provinciales du pays et par l'Union Sacrée de la Nation. C'est en effet grâce au plaidoyer des Présidents des Assemblées Provinciales du Kwilu, de Kinshasa, du Kongo Central et du Kwango auprès de la Première ministre le lundi 3 mars 2025 que la tournée de la Cheffe du Gouvernement dans les cinq provinces de

l'Ouest au courant de ce mois de mars est devenue possible ». Après le Kongo Central, la province du Kwilu devrait ainsi accueillir « pour la première fois Son Excellence Mme Judith Suminwa Tuluka, Première ministre, Cheffe du Gouvernement », écrit le communiqué. Puis, « la Première Institution de la province » de souhaiter « une chaleureuse bienvenue » à Madame la Première ministre, « à Bandundu Ville, siège des Institutions et dans la ville de Kikwit, pool économique de notre province ». Mais clash ! Un message officiel diffusé depuis « le centre de transmission des données » (n°104/2025 daté du 7 mars 2025), signé par le Vice Premier ministre en charge de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation, Affaires coutumières Jacquemain Shabani Lukoo Bihango, reconnaît à la seule CÉNI « le pouvoir » d'organiser l'élection du Bureau définitif de l'Assemblée Provinciale « conformément aux textes légaux ». Retour à la case départ. Mme Judith Suminwa Tuluka se rendra-t-elle dans le Kwilu ? Si oui, sera-t-elle reçue ? ALUNGA MBUWA ■

Le Kwango se lance dans le recrutement des jeunes pour les FARDC

Au Kwango, le gouverneur Willy Bitwisila Lusundji a lancé vendredi 7 mars à Kenge, l'opération recrutement des jeunes dans les FARDC, les Forces Armées Congolaises, des jeunes qui iront combattre l'armée rwandaise et les rebelles rwandais en vue de préserver l'intégrité territoriale du pays.

« Chers jeunes, nul n'ignore que notre pays le Congo est agressé par Rwanda et ses supplétifs des M23 et AFC. Levons-nous pour combattre l'ennemi qui trouble l'ordre public de notre pays. Je demande aux jeunes de se lever et d'intégrer les FARDC afin d'aller combattre pour l'intégrité territoriale de notre pays. La force, c'est vous, la jeunesse. Nous ne pouvons accepter que même un centimètre de notre pays soit parti. Levons-nous derrière le Chef de l'État pour barrer la route à l'ennemi. À partir d'aujourd'hui, commence le recrutement à l'enrôle-

ment aux FARDC », a déclaré le gouverneur du Kwango face à une salle pleine à craquer.

« LE KWANGO AUSSI ».

Puis : « Pour les vaincre, ils nous faut une armée forte. Ce qui se passe à l'Est du pays nous fait fâcher. Les jeunes du Kwango, en général et ceux de Kenge en particulier, intégrez l'armée pour bouter l'ennemi hors de notre territoire national », a encore déclaré Willy Bitwisila Lusundji qui a annoncé l'arrivée prochaine des autorités nationales sans plus de précisions. « Il est dit dans la loi organique portant organisation et fonctionnement de nos forces armées que notre armée doit être nationale, républicaine et dissuasive. Ce pays doit aussi être défendu par les Kwangolais. L'armée est républicaine, respectueuse des lois et des institutions de la République. L'armée est dissuasive, c'est-à-dire, capable d'attaquer. D'où il faut un effectif important. L'armée est aussi professionnelle,

respectueuse de la loi », a déclaré pour sa part le général Jonas Padiri, commandant de la 11ème région militaire du Grand Bandundu. « L'armée étant nationale, toutes les provinces du pays sont appelées à envoyer les jeunes dans les FARDC pour défendre l'intégrité du pays, sécuriser le territoire et la population. D'autres provinces, comme le Kasai, l'ont déjà fait. Pourquoi pas le Kwango ? Avec du courage, votre soutien et détermination. Nous allons mettre l'ennemi hors d'état de nuire. Pour cela, il faut des unités capables de barrer la route », a-t-il poursuivi. Conditions pour être recruté dans les FARDC ? Être de nationalité congolaise ; être âgé de 18 ans à 25 ans ; être célibataire ; être d'une bonne moralité ; être apte mentalement et physiquement ; avoir fait 6 ans post primaires. Après cette sensibilisation, des jeunes ont pu s'enrôler auprès du capitaine en charge de l'opération. avec AGENCES ■

Trump

Il admire la puissance

Par le Professeur Tryphon Kin-kiey Mulumba.

Il est pour l'Amérique, son Amérique seule. «America First», l'Amérique d'abord. Il est pour la Puissance. «Make America Great Again», rendons sa grandeur à l'Amérique. «Keep America Great», maintenons la grandeur de l'Amérique. Donald Trump est de retour à la Maison Blanche pour au moins - qui sait ? - les quatre années à venir. Le nouveau président américain admire Vladimir Poutine, le président russe qui a mis l'Ukraine, pays de l'Europe, à genoux ; il est séduit par Benjamin Netanyahu, l'Israélien qui a réduit Gaza en champs de ruines. Le président de l'Ukraine Volodymyr Zelensky qui redoutait son retour au pouvoir s'est courbé à l'annonce du triomphe. Trump a battu Kamala Harris ? C'est parce qu'il « était bien plus fort », a assuré Zelensky. «J'adore le message du président Trump quand il parle», poursuit-il dans une interview au podcaster américain Lex Fridman. Netanyahu a repoussé l'accord avec Hamas en attendant la veille de l'investiture de Trump sûr que le nouveau président américain ne lui imposerait rien qui irait à l'encontre d'Israël. Lui qui a toujours considéré Trump comme l'allié clé de la sécurité et des intérêts de son pays, a qualifié ce retour à la Maison Blanche comme «le plus grand retour de l'Histoire»!

Donald Trump est pour la puissance, la puissance seule. Avant sa prise de



Donald Trump et Keir Starmer. À la réunion d'urgence du Conseil de Sécurité à New York, dimanche 26 janvier, leurs diplomates étaient en pointe. DR.



fonctions, il a annoncé, sans exclure le recours à la force, son intention d'annexer le Groenland, territoire autonome du Danemark, le canal de Panama voire le Canada, ravivant les tensions avec les gouvernements danois, panaméen, canadien.

Peu avant Noël, il a assuré que « les États-Unis d'Amérique estiment que la propriété et le contrôle du Groenland sont une nécessité absolue ». Le 8 janvier, il a dépêché son fils aîné Do Jr et plusieurs représentants voulant afficher ses intentions sur

le Groenland aux yeux du monde. Un projet soutenu par son 1er conseiller, le 1er milliardaire du monde Elon Musk.

Le Groenland est exceptionnellement riche en «minéraux critiques», ressources en minerais, métaux rares et hydrocarbures. Une zone hautement stratégique ! D'après le département américain de l'Énergie, ces minéraux sont essentiels pour les « technologies qui produisent, transmettent, stockent et conservent l'énergie » et qui présentent « un risque élevé

de rupture de la chaîne d'approvisionnement ».

Un rapport publié en 2024 par The Economist présente les sols arctiques comme contenant des gisements (connus) de 43 des 50 minéraux critiques listés. Pour Trump, le Groenland et le canal de Panama sont «très importants pour la sécurité économique» de son pays, a assuré le président dans une conférence de presse tenue à sa résidence de Mar-a-Lago, en Floride.

Prisé par Trump, le canal de Panama construit par les États-Unis et ouvert en 1914 est sous le contrôle du Panama depuis 1999, après un accord signé en 1977 par Jimmy Carter. «Chaque mètre carré du canal de Panama et de ses zones adjacentes appartient au Panama et continuera à lui appartenir », déclare le président du Panama José Raul Mulino.

Trump a donc les yeux braqués sur le Canada. La perspective que ce pays devienne le 51ème État des États-Unis est une «excellente idée», assentit-il alors que le Canada vit une crise politique après l'annonce de la démission de Justin Trudeau, le Premier ministre.

Avec le Canada, Trump veut principalement faire disparaître les droits de douane. «Les impôts baisseraient considérablement et le Canada serait totalement sûr face à la menace des navires russes et chinois» déclare l'homme qui a souvent appelé «gouverneur Trudeau» pour désigner le titre du chef de

l'exécutif d'un État américain.

Trudeau a fini par réagir. Il exclut toute possibilité de fusion entre les deux pays. «Jamais, au grand jamais, le Canada ne fera partie des États-Unis». «Il ne va pas envahir le Canada, il ne va pas déclarer la guerre au Groenland même s'il le menace. (...) Il agite les armes de la négociation avec l'expérience qu'il a. Il a été à la Maison Blanche, il sait comment ça marche», analyse un expert.

Il n'empêche ! Comment un homme qui exprime aussi publiquement ses visées expansionnistes de territoire pourrait calmer Poutine et d'autres? Que dit-il des crises en Afrique, continent qu'il n'avait jamais visité lors de son premier mandat et qu'il n'envisage pas de visiter au cours de celui qui s'est ouvert le 20 janvier 2025?

Il est vrai que le président américain républicain milliardaire reste un homme d'affaires et l'Afrique l'intéresserait non pas pour les droits de l'homme ou la gouvernance mais pour son sous-sol, ses minerais rarissimes qui sécuriseraient les intérêts stratégiques de son pays, les États-Unis.

Dans ce jeu, le Congo a sa part pleine et entière. Soyons-en convaincus: la solution dans cette guerre face au Rwanda viendra des Anglo-Saxons. À la réunion d'urgence du Conseil de Sécurité à New York, Washington et Londres étaient en pointe. Soyons focus.

Le Procureur Général réclame des preuves dans les affaires liées à la fraude électorale



THE INTERNATIONAL DRC LEADING NEWSPAPER

international

SINCE 1989

N°1605 | LUNDI 15 AVRIL 2024 | 20 PAGES €7 \$8

Tout réside dans le casting



La Première ministre Judith Siminwa Tuluka s'est déjà mise au travail en engageant des consultations en vue de la formation de son gouvernement. DR.



LE SOFT INTERNATIONAL A ÉTÉ RÉPERTORIÉ À NEW YORK PAR LE QUOTIDIEN THE NEW YORK TIMES COMME UNIQUE NEWSPAPER EN ZONE AFRIQUE CENTRALE.

Vent nouveau au pied de l'avion



Ci-haut, modèle de bus navette qui transporte désormais, à l'Aéroport de N'Djili, les voyageurs à l'embarquement et au débarquement. Ci-bas, le VPM Jean-Pierre Bemba accueilli par le D-G de la RVA-SA Léonard Ngoma Mbaki. DR.

Nul doute, un vent nouveau souffle sur les plate-formes aéroportuaires du Congo. Certes, que de problèmes sur nos aéroports au point que la mission d'audit annoncée par l'OACI, l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale, est à chaque fois remise à plus tard. Sur les 46 questions habituelles que pose l'OACI, N'Djili à Kinshasa et Luano à Lubumbashi n'ont su à ce jour répondre respectivement qu'à trois et seize questions. Ce qui éloigne la certification de nos aéroports et repousse nombre de dessertes annoncées des compagnies aériennes.

Reste que rien n'est impossible dans la vie. Il suffit de décider et d'être focus sur des projets. En dépit de la situation que vit le pays aujourd'hui avec l'incroyable guerre dans les Kivu, qui accentue divers problèmes, à la Régie des Voies



Aériennes-Société Anonyme, RVA-SA, avec l'occupation par l'armée rwandaise de deux aéroports du pays - l'Aéroport International de Goma et l'Aéroport de Kavumu à Bukavu - les idées ne font pas défaut au management de la RVA-SA,

Conseil d'Administration de la société d'État et Direction Générale. Faut-il les rappeler ?

JAMAIS CELA NE S'ÉTAIT VU. Le 7 février 2025, versement du décompte final à 750 agents et cadres

partis à la retraite et qui attendaient sans y croire depuis des lustres. C'est la première fois qu'un tel événement se déroulait depuis que RVA est RVA. Soit depuis plus de cinquante ans. Pour y arriver, la Direction Générale, sur

décision du Conseil d'Administration, a négocié et obtenu un prêt de 60 millions de \$US auprès d'une banque commerciale locale. Ce qui n'était jamais arrivé dans le passé. Le personnel parti à la retraite se contentait d'un système - «le salaire

d'attente» - instauré des années auparavant mais qu'aucune gestion rigoureuse ne pouvait admettre car cela faisait perdre annuellement à la RVA-SA plus de 8 millions de \$US/an. La banque commerciale à Kinshasa aurait-elle accédé à

cette demande de prêt sans avoir plongé dans les comptes de la société ? «J'avoue qu'il nous était insupportable que depuis la création de la RVA-SA, des agents qui avaient rendu des bons et loyaux services à l'État puissent quitter la société sans leur décompte final. Entre-temps, d'autres ont quitté cette terre sans avoir rien perçu ! Nul doute, la cérémonie de ce jour marque un tournant et restera gravée dans les annales de la RVA-SA comme un point de bascule», avait déclaré, ce jour-là, le 7 janvier, dans son discours de circonstance, le Président du Conseil d'Administration de la RVA-SA, le Professeur Tryphon Kin-kiey Mulumba. Le 17 septembre 2024, pose de la première pierre d'un centre médical à un espace proche du bâtiment administratif de l'Aéroport de Ndolo, à Kinshasa, là où se posa le 3 avril 1925 le premier vol de la Compagnie Royale Belge. (suite en page 10).

L'Aéroport de N'Djili se dote de cinq bus de navette pimpant neufs



Ci-haut, le prestigieux autobus d'aéroport. Ci-bas, le VPM Jean-Pierre Bemba remet les clés des véhicules au commandant de l'Aéroport International de N'Djili, Vicky Lundula en présence du ministre Crispin Mbadu Panzu et du Professeur Tryphon Kin-kiey Mulumba. DR.

(suite de la page 9).

La RVA-SA avance vers la maîtrise des problèmes de santé de son personnel. Ne dit-on pas que « le travail c'est la santé ; ne rien faire, c'est la conserver » ? Mais voilà que désormais, les passagers débarquant ou embarquant à l'Aéroport International de N'Djili, à Kinshasa, se voient dignement pris en charge.

PRESTIGIEUX ALLEMANDS.

Lundi 3 mars 2025, cinq navettes d'aéroport pimpant neufs, acquis sur fonds propres par la RVA-SA auprès de la prestigieuse marque allemande Cobus, du groupe Salvador Caetano et de Daimler Truck AG, livrés depuis la ville de Wiesbaden, non loin de l'Aéroport de Frankfurt, ont été remis au Commandant de l'Aéroport de N'Djili, Vicky Lutshaka Lundula, lors d'une cérémonie officielle, par le Directeur Général de la RVA-SA, Léonard Ngoma Mbaki après que celui-ci eût reçu les clés des mains du Vice-Premier ministre en charge



des Transports, Voies de Communication et Désenclavement Jean-Pierre Bemba Gombo en présence du ministre de l'Urbanisme Crispin

Mbadu Panzu faisant fonction de ministre du Portefeuille Jean-Lucien Bussa Tongba empêché, du Président du Conseil d'Administration, le

Professeur Tryphon Kin-kiey Mulumba et des Administrateurs de la société d'État. Les passagers trouveront désormais à leur départ comme à

leur atterrissage des conditions d'accueil semblables à celles des aéroports d'Europe, d'Asie ou des États-Unis. «Je vous fais re-

mettre ces clés en espérant que vous garderez ces biens en bon père de famille», a déclaré le Vice-Premier ministre Jean-Pierre Bemba

Gombo en direction du commandant Vicky Lutshaka Lundula après avoir effectué un tour d'essai avec l'un de ces Cobus. (suite en page 10).

Dix véhicules effaroucheurs d'oiseaux pour sécuriser les avions

(suite de la page 10).

Le constructeur allemand COBUS Industries qui produit ces navettes utilisées principalement dans les aéroports et qu'il livre chaque année aux aéroports du monde entier, est «le leader mondial du marché dans ce domaine de la mobilité aéroportuaire». La firme se vante de disposer d'«une technologie sûre et fiable éprouvée par Daimler Truck, une conception de produits moderne, des technologies avancées et une compréhension fondamentale des exigences des passagers et des exploitants d'aéroports». Elle commercialise «des produits et services de première classe», dispose d'«une équipe internationale de spécialistes des produits, des ventes et des services (qui) aident nos clients à relever les défis posés par les grandes tendances mondiales dans l'environnement aéroportuaire».

SÉCURISER D'AVANTAGE LES VOLS.

D'une durée de vie de plus de 25 ans, ces autobus dotés d'un moteur et d'un groupe motopropulseur spécialement conçus pour l'utilisation dans les aéroports. Avec trois portes passagers extra-larges des deux côtés et une porte supplémentaire à l'avant, sur le côté droit, ils évitent les encombrements à l'entrée même lorsque les passagers transportent des bagages à main, et donnent plus de mobilité et de flexibilité sur l'aire de trafic. Un rayon de braquage plus petit et une longueur encore adaptée, ils offrent une meilleure manœuvrabilité sur les rampes d'accès très fréquentées des aéroports dont l'aire de trafic est restreinte et plus étroite. Leurs dimensions de 12 ou 14 m de long et de 2,7 ou 3,0 m de large, donnent à ces bus des caractéristiques originales éprouvées. Mais le plus grand confort des passagers est l'espace allongé qui permet de se tenir debout dans les bus d'aéroport à plancher



Ci-haut, véhicules effaroucheurs d'oiseaux qui sécurisent les vols ; ci-bas, le DG Léonard Ngoma lors de son mot. DR.



bas. Il semble que le constructeur ait «fait descendre sur terre une étoile dans le ciel». Le même lundi 3 mars 2025, et lors de la même cérémonie, dix véhicules Flyco acquis parla RVA-SA ont été formellement remis par le Vice-Premier ministre Jean-Pierre Bemba à la Direction Générale de la société d'État. «C'est pour la première fois que la RVA-SA acquiert ces véhicules. Nous avons connu beaucoup de problèmes. Beaucoup d'avions étaient immobilisés parce que les moteurs avaient aspiré des oiseaux. Aujourd'hui, c'est une fierté de vous dire que nous avons

acquis dix véhicules Flyco. Trois de ces véhicules resteront à Kinshasa pour sécuriser le trafic aérien. Les sept autres seront envoyés dans les aéroports en province », déclare Léonard Ngoma Mbaki dans son mot de circonstance. Ces véhicules équipés d'un effaroucheur acoustique qui ont pour mission de faire éloigner les oiseaux sauvages du ciel et des pistes d'atterrissage, les empêchant d'être aspirés par les réacteurs des aéronefs, de les endommager allant parfois jusqu'à causer des crashes, n'avaient jamais existé à ce jour sur un aéroport du pays. Des véhicules qui vont sécuriser da-

vantage les aéronefs à l'atterrissage et au décollage. Des statistiques indiquent que dans 8 cas sur 10, ces collisions avec les oiseaux surviennent lors de l'atterrissage ou du décollage. C'est à cet instant que les avions volent à une altitude similaire à celle des oiseaux. Il est difficile que des collisions aient lieu au-delà de 10.000 pieds. Le 29 décembre 2024, un appareil de l'une des plus grosses compagnies low-cost sud-coréennes, Jeju Air, avait percuté des oiseaux à l'atterrissage à Muan, une ville du sud-ouest de Corée du Sud causant la mort de 179 passagers sur 181 qui se trouvaient à bord.

Selon le ministère des Territoires sud-coréen, peu avant le crash, la tour de contrôle avait averti l'équipage d'une collision avec des oiseaux. Certes, régulièrement, les pilotes sont informés des routes principales et des altitudes des oiseaux qu'ils pourraient rencontrer sur leur trajet, notamment lors de périodes de migrations, et des réflexes à adopter pour les éviter. Les tours de contrôle préviennent en effet les pilotes du danger. Lors d'une collision d'un avion avec un oiseau, les dommages matériels peuvent aller d'une simple déformation du bord de l'aile à

la destruction totale d'un réacteur. Le plus dangereux, c'est le cas d'un oiseau qui serait aspiré par le moteur et l'endommagerait et, particulièrement, lorsque l'avion rencontre une nuée d'oiseaux avec risque d'avoir plusieurs collisions simultanées au niveau des différents réacteurs. «C'est un sujet pris très au sérieux dans le milieu de l'aviation», explique un pilote expert en aviation civile. En 2019, d'après le Bureau de la sécurité des transports du Canada, environ 2000 événements reliés à des impacts avec les oiseaux se sont produits. Des statistiques montrent que ce type d'impact

endommage l'appareil environ une fois sur dix. Mais sur l'ensemble des vols commerciaux qui décollent chaque jour dans le monde, «cela reste un événement plutôt rare. Et chaque collision n'endommage pas nécessairement l'avion», explique le pilote expert qui, en 42 ans de carrière, dit n'avoir connu qu'une dizaine de collisions avec des oiseaux, et aucune n'a endommagé l'appareil de façon significative. Reste que depuis plusieurs années, les aéroports ont mis en place des stratégies pour chasser les oiseaux qui pourraient percuter les avions lors de leur décollage ou de leur atterrissage. Tel le gazon à ne pas tondre plus court que 15 cm pour éviter que les insectes soient visibles pour les oiseaux. De l'insecticide est aussi utilisé à certaines périodes de l'année. Certains aéroports vont jusqu'à faire appel à des fauconniers qui patrouillent sept jours sur sept, du lever au coucher du soleil en vue d'effaroucher les oiseaux sauvages. Mais à 200 ou 300 km/h, les oiseaux ne sont vu qu'à la dernière seconde. Que la RVA-SA dote aujourd'hui ses aéroports de véhicules effaroucheurs, voilà qui rassure les aéronefs, renforce la crédibilité de la Société de l'État.

D. DADEI ■



Sous le haut patronage de Son Excellence, Monsieur Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République, Chef de l'État et les auspices de Son Excellence Madame Judith Suminwa Tuluka, Première Ministre, Cheffe du Gouvernement



La Société Modern Contruction met en place un projet de construction de logement abordable

La Cité-Jardin de Kinshasa

PROJET DE LOGEMENT ABORDABLE



www.mccongo.cd



Cité-Jardin de kinshasa

2-3 BHK APPARTEMENTS



📍 Blvd Lumumba, Kinshasa, RDC

UNE MAISON ABORDABLE MAIS LUXUEUSE

Posséder Aujourd'hui à partir de seulement

2 BHK \$59,900! 3 BHK \$79,900!

Pour plus de détails, appelez:
+243 978 444 444, +243 851 891 911, +243 904 123 444



L'IGF fait son come back au sein des entreprises publiques

A la suite des décisions annoncées par le porte-parole du Gouvernement, Patrick Muyaya Katembwe lors de la trente-troisième réunion du Conseil des Ministres présidée par le Président de la République Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, le vendredi 28 février 2025, les observateurs ont noté l'important passage au point 2 de la communication du Chef de l'État portant sur les Entreprises du Portefeuille de l'État.

C'est « la nécessité de préserver les

intérêts de l'État. Le Président de la République était revenu sur une récente réunion tenue avec les membres de l'Union Sacrée de la Nation samedi 22 février 2025 et au cours de laquelle, il avait annoncé un remaniement, en envisageant un Gouvernement d'union nationale et une restructuration de la direction de l'Union Sacrée de la Nation», aux dire du porte-parole.

MESURES SPÉCIALES.

Le Chef de l'État avait chargé son Conseiller Spécial en matière de Sécurité «d'entamer les consultations nécessaires avec la classe politique, la société civile et les autres



À g., le DirCab du Chef de l'État Anthony Nkinzo Kamole. À dr., André Lolo Wameso, l'un de ses adjoints, en charge des questions économiques et financières. DR.

Un livre Congo de nos rêves

Un livre intitulé Congo de nos rêves écrit par un collectif de jeunes pour le compte d'une association sans but lucratif dénommée Ligne de l'émergence, propose des pistes de solution pour l'émergence du Congo, rapporte l'Agence Congolaise de presse sans plus de détails sur l'une ou l'autre «piste» préconisée.

«La passion pour le Congo nous a conduit à laisser un héritage pour notre peuple et notre avenir. C'est comme en 1960, lorsque Patrice Émery Lumumba a légué l'indépendance. Aujourd'hui, soixante ans après, nous avons présenté une piste de solutions pour l'émergence de notre pays à travers cet ouvrage », déclare l'un des auteurs du livre, Ketia Nyango. «Ce livre propose des analyses sur tous les secteurs de la vie socio-économique du pays et apporte de nouvelles perspectives qui serviront de piste et boussole pour la sortie de cette crise », poursuit l'auteur du livre pour

qui la passion du Congo et le vouloir de voir le pays et sa population progresser sur le plan social et économique, en faisant de sa diversité culturelle et ses ressources naturelles, est un dénominateur du développement. Le titre du livre est en lien avec ce que tout Congolais porte dans son intérieur, une vision commune du Congo : celle de voir le pays émerger. «Cet ouvrage est un miroir pour le Congo mais également une piste où les gouvernants et gouvernés, ont tous une part de responsabilité dans ce processus de l'émergence», poursuit Ketia Nyango. «Aux lecteurs, que cet ouvrage amplifie votre patriotisme pour servir dignement la Nation, comme l'a fait Patrice Émery Lumumba», a-t-elle renchéri. Congo de nos rêves comprend quinze chapitres renfermant des pistes de solution pour divers secteurs de la vie du pays. Publié le 31 janvier 2025 à la maison d'édition Fidel Bohoka, l'ouvrage qui n'a pas été préfacé comporte une Introduction et un mot de remerciement.

avec AGENCES ■

forces vives afin de dégager un large consensus pour y parvenir», souligné que « ce Gouvernement aura pour mission de faire front contre les agressions dont notre pays est victime, en particulier de la part du Rwanda, qui cherche à occuper notre territoire et à piller nos ressources naturelles, au détriment du peuple Congolais, seul légitime bénéficiaire».

Patrick Muyaya Katembwe avait précisé, citant le Chef de l'État, « que cette annonce ne signifie pas la démission formelle du Gouvernement actuel. Les institutions doivent continuer de fonctionner normalement (...). Dans cette période charnière, le Président de la République a appelé l'ensemble de membres du Gouvernement à faire preuve de responsabilité. Il leur a strictement interdit d'engager des actions allant à l'encontre des intérêts de la République, notamment la cession, le transfert ou l'aliénation des actifs de l'État ; la signature précipitée d'arrêtés en cascade ; l'engagement, la liquidation et le paiement inopiné de dépenses publiques ; le recrutement ou la promotion désordonnée de personnel dans les entreprises du Portefeuille, les éta-

blissements publics et autres structures étatiques. Ces pratiques risqueraient de fragiliser notre administration et de compromettre la stabilité de l'État». Puis : «Le Président de la République a engagé la Première Ministre ainsi que son Directeur de Cabinet à prendre des dispositions qui s'imposent pour que chaque membre du Gouvernement continue à exercer ses fonctions avec rigueur et responsabilité, dans la stricte observance des Lois et Règlements pour assurer la bonne marche des services publics et garantir les intérêts de l'État ».

Est-ce à la suite de cette annonce du 28 février 2025 que le Président de la République avait instruit son Directeur de cabinet Anthony Nkinzo Kamole de convoquer une rencontre avec les mandataires publics, à savoir, les Présidents des Conseils d'Administration, les Directeurs Généraux et les Directeurs Généraux Adjoints de soixante-cinq Entreprises du Portefeuille et des Établissements publics, ainsi que l'Administrateur Secrétaire Exécutif de l'ANEP, l'Association Nationale des Établissements Publics et Entreprises du Portefeuille? Une réunion qui s'est

tenue mardi 4 mars 2025 en fin de matinée dans la salle de Congrès du Palais de la Nation, siège de la Présidence de la République. Étaient aussi présents le Directeur Général de la DGDA (douanes et accises), le Directeur Général de la DGI (impôts) et du Directeur Général de la DGRAD (Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et de Participations) et l'Inspecteur Général des Finances-Chef de Service, Jules Alingete Key qui, avec l'annonce du retour de la patrouille financière dans les entreprises publiques, était le cœur de la réunion.

LE PROGRAMME 2025 DE L'IGF.

Il faut rappeler que l'Inspection Générale des Finances est un service non de la Présidence de la République mais du Président de la République, Chef de l'État. Lors de cette réunion, il a été question de « sensibiliser les parties prenantes sur la nécessité de renforcer la mobilisation des recettes, la bonne gouvernance financière et d'assurer un meilleur suivi des politiques publiques en matière de gestion des finances publiques dans les Provinces et dans les Entités Territoriales Décentralisées ainsi que dans les Entre-

prises du Portefeuille et les Établissements publics », selon la correspondance du Directeur de Cabinet du Chef de l'État adressée aux mandataires publics. En prenant parole, l'Inspecteur Général des Finances-Chef de Service Jules Alingete Key a indiqué les cinq secteurs d'activités qui intéressent «le programme de contrôle a priori de l'IGF en 2025» qui vont de la mobilisation des recettes fiscales et douanières à la chaîne de la dépense en passant par la lutte contre le blanchiment d'argent, les avantages des mandataires publics, l'acquisition, la vente immobilière, les marchés publics, le paiement des fournisseurs et prestations, les soins médicaux, les missions à l'extérieur, les taux des frais des missions, les soins médicaux à l'extérieur, l'audit du personnel, le recrutement, etc.

On sait que cette patrouille financière avait été suspendue peu avant les élections du 20 décembre 2023 et il semble que beaucoup de mandataires publics dont certains étaient candidats à ces scrutins en avaient profité pour s'en mettre plein les poches. Cette suspension avait amené l'ODEP, l'Observatoire de la

Dépense Publique, partenaire de l'IGF, à annoncer le retrait de cette structure de l'IGF mais s'est relancé le 9 janvier 2025 en appelant le Chef de l'État à rétablir la patrouille financière.

À cette rencontre, les mandataires publics se sont faits rappelés, par le Directeur de cabinet du Chef de l'État Anthony Nkinzo Kamole ou par l'un de ses adjoints, André Lolo Wameso notamment que « les Conseils d'Administration participent à la vie des Entreprises ; qu'ils participent à cette nouvelle vie des Entreprises publiques » ; que « l'IGF ne saurait être un « point bloquant » pour une entreprise publique qui respecte les règles de bonne gestion ; une entreprise publique bien gérée n'aura à terme nul besoin de l'IGF » ; que « les Conseils d'Administration et les Directions Générales doivent travailler en harmonie, dès lors que le Directeur Général est d'abord membre du Conseil d'Administration ; une faute commise par un membre du Conseil d'Administration aura des implications sur tous les autres ; en clair, cette faute emporterait tout le Conseil d'Administration » ; qu'« il faut plus que jamais respecter les règles de gestion de l'Entreprise » ; « qu'il faut faire montre de beaucoup plus de professionnalisme, de beaucoup plus de responsabilité ; qu'il faut faire son travail en respectant les règles techniques de procédure en ne réfléchissant qu'à ça car l'Histoire est sévère ; elle nous rattrape tous un jour » ; que « des conflits entre les Conseils d'Administration et la Direction Générale agacent le Président de la République » ; qu'« il faut promouvoir la compatibilité des membres, rechercher la compatibilité avant les nominations » ; que « s'il y a intrusion de la tutelle (« intrusion malveillante»), le dossier est appelé à remonter jusqu'au Cabinet du Président de la République dont c'est le rôle aussi ».

D. DADEI ■

international

METTRE LES GAZ EN PÉRIODE D'INCERTITUDE



CECI S'APPELLE CERTAINEMENT UNE SALLE NOIRE DE MONDE QU'AUJOURD'HUI AUCUN AUPARAVANT N'AVAIT JAMAIS REMPLIE MAIS OÙ, EN PLEINE PÉRIODE D'INCERTITUDE, LE PARTI POUR L'ACTION-LE PARTI DU CRABE REFUSE DU MONDE. DR.



SUR LES BORDS DE NOTRE LUÏE, SUR NOS TERRES BÉNIES DU BANDUNDU, DANS LE MASIMANIMBA, DES VILLAGES ENTIERS SE VIDENT ET ENTRENT EN TRANSE À L'APPARITION DE YA KHALA (LE GRAND CRABE). UNE HISTOIRE VIENT DE COMMENCER. DR.

Que vient faire l'Église dans la conjoncture politique

par Musene Santini Be-Lasayon.

Il est bibliquement établi que Dieu est l'Instituteur de l'ordre politique et que Jésus, les Juges, les Prophètes et les Apôtres interviennent naturellement dans le domaine politique par certains de leurs discours et actes.

Mais, pourquoi alors leur Église établie au Congo doit-elle, en tant que paroisse de la rédemption et lieu de l'espérance, ignorer les cris, les pleurs et les lamentations de ces enfants, de ces femmes et de ces hommes qui retentissent, non seulement dans son entourage, mais en son sein même ? Si faire de la politique, c'est participer à des conflits dont l'enjeu est la puissance d'influer positivement sur l'État et par-là même sur l'ensemble de la communauté nationale et régionale, l'Église n'offense pas son chef suprême en s'impliquant sérieusement et activement dans cette conjoncture politique dominée par une guerre mercantiliste qui endeuille, depuis trois décennies, des millions de familles rd-congolaises dont les membres sont créés à l'image et à la ressemblance de Dieu. Soucieuses de contribuer efficacement à la réinstauration d'une paix juste et durable au Congo et dans la région des Grands Lacs africains, la CÉNCO, la Conférence Épiscopale Nationale du Congo, catholique, et l'ÉCC, l'Église du Christ au Congo, protestante, ont décidé de s'impliquer sérieusement et activement dans la conjoncture politique nationale et régionale. En effet, celle-ci est dominée ou se caractérise, depuis trois décennies, par une grave et profonde crise multidimensionnelle et multi-forme engendrée par la guerre mercantiliste qui sévit dans l'Est du pays. Ainsi, habitées et conduites par le tranchant de la consécration

chrétienne totale, la CÉNCO et l'ÉCC projettent d'organiser un dialogue national qui aboutira à l'établissement d'un « Pacte Social pour la Paix et le Bien-vivre ensemble en RD-Congo et dans la Région des Grands Lacs ». C'est dans ce but ultime fondamental que leurs représentants ont entrepris des consultations avec les différentes parties prenantes, principalement les leaders politiques congolais du pouvoir et de l'opposition, dont certains sont en exil, et de la région des Grands Lacs, y compris le sulfureux Paul Kagame du Rwanda et ses supplétifs du M-23 et d'AFC. Malgré les agitations observées à ce sujet, l'idée de ce dialogue national remporte l'adhésion de la majorité des parties prenantes. Sauf qu'il y a ceux qui trouvent que les Églises catholique et protestante n'ont pas la légitimité requise pour prendre une telle initiative politique. Ils les accusent de se mêler de politique, un domaine qui ne les concernerait pas, de servir de porte-voix de l'ennemi et de défendre ce dernier contre ses victimes. Ils ne considèrent leur initiative que comme une légitimation des mouvements terroristes et criminels qui écrasent, tuent et massacrent les Congolais depuis trois décennies.

LE FOND DU PROBLÈME.

Ceux qui reprochent à l'Église (dans l'unité spirituelle de ses différentes branches) de se mêler de politique confrontent son comportement sociopolitique à une réponse, demeurée célèbre, de son fondateur et chef suprême, Jésus-Christ, aux disciples des Pharisiens associés aux Hérodiens. Ceux-ci l'interrogeaient, en effet, au sujet de l'impôt payé à l'empereur de Rome par les Israélites. Réponse mémorable de Jésus à ses contradicteurs est : « Rendez donc à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu » (Matthieu 22 :21). César représente, ici,

le pouvoir temporel et Dieu, le pouvoir spirituel. Croyant que Jésus sépare ainsi ces deux pouvoirs qui n'auraient rien en commun, nombre de gens et surtout de politiques s'indignent de voir l'Église s'immiscer dans le domaine politique qui ne la concernerait pas du tout. Et pourtant, à travers cette réponse destinée à ses détracteurs, le Seigneur de l'Univers n'interdit pas à son Église et à ses pasteurs de se mêler de politique. Il n'empêche pas, non plus, les politiques, qui appartiennent essentiellement au christianisme au Congo, de s'intéresser également aux affaires de l'Église. Dans le fond, Jésus rappelle aux uns et autres leur devoir de respect et d'obéissance à l'égard et des autorités temporelles et des autorités spirituelles. Il ne sépare donc pas l'Église de l'État. C'est plutôt l'homme, l'infidèle ou le rebelle, qui se trouve à la base de cette confusion et de ce changement intervenus dans l'histoire de la révélation où Dieu est sa seule autorité. Depuis lors, l'Église et l'État restent chacun à sa place. Mais, ces deux ordres, spirituel et politique, sont bibliquement appelés à collaborer en tant que serviteurs de Dieu. Deux raisons capitales justifient cette coopération du sommet à la base. Primo, suivant en cela les théologiens en général et les bibliotes et les spécialistes en herméneutique en particulier, Dieu a fait de l'Église le domaine supérieur et mis à part par rapport à l'État. C'est pourquoi, tout pays Lui appartenant en propre, celui à qui Il a confié son administration et sa gestion a nécessairement besoin de l'accompagnement de l'ordre du Royaume, l'Église, dont l'origine est sainte, car divine, et qui fonctionne à un niveau moral élevé. C'est la raison fondamentale pour laquelle les rois fidèles de l'histoire judéo-chrétienne, tels que David et

Salomon, se reconnaissent faibles par eux-mêmes, ont toujours à leurs côtés un prophète pour les aider à mieux exprimer la volonté du Très-Haut pour son Peuple. Secundo, le domaine politique est indissolublement lié au domaine ecclésiastique par une soumission commune à la Seigneurie de Jésus. C'est-à-dire, à l'autorité de ce même Jésus dont l'Église est la représentante sur la terre. C'est ainsi que les dirigeants du monde gagnés par le christianisme, même si certains d'entre eux empruntent des voies tortueuses, sont profondément conscients et reconnaissent que Jésus n'est pas seulement le Seigneur de l'Église, mais également le Seigneur des États provisoirement placés sous leur autorité. Sinon, ils n'auraient pas laissé à l'Église les très importantes et lourdes responsabilités d'organiser et de tenir des services culturels, scolaires, universitaires, sanitaires, alimentaires, etc, instruments par excellence de grande influence, à l'intention des populations des mêmes États qu'ils dirigent. Mais, d'où vient l'ordre de l'État et à quoi est-il destiné ? Selon Romains 13 : 1-7, toutes les autorités qui exercent le pouvoir sont instituées de Dieu. Car, c'est Lui, et Lui seul, qui a accordé aux hommes l'ordre de l'État ou l'ordre politique incarné par le Royaume d'Israël qu'Il a autorisé à s'établir à travers 1 Samuel 8 : 1-22 et 10 : 1-27. Ces passages bibliques et leurs suites indiquent nettement que Dieu a créé l'ordre du Royaume, l'Église, mais Il n'a pas créé l'ordre politique, l'État. Il a tout simplement accepté d'établir, avec beaucoup de regrets, ce second ordre à la suite des comportements humains malheureux de l'histoire de la révélation. Il s'agit, notamment, des réclamations expresses et insistantes des enfants d'Israël à Dieu d'un roi sorti de leurs propres rangs comme

c'est le cas chez tous les peuples de leur voisinage. D'où, selon les prescriptions du Souverain suprême, Saül est désigné premier roi d'Israël. C'est-à-dire, la première autorité politique humaine de l'histoire judéo-chrétienne. Et ce, au moyen du tirage au sort, autrement dit de l'élection, que conduit le prophète Samuel devant les Israélites assemblés. Ce même prophète oint, par ailleurs, ce premier roi et dirige son intronisation devant les Israéliens rendus ses sujets. L'ordre de l'État ou l'ordre politique découle donc du refus, par les hommes, de la théocratie tous azimuts. D'où, de par son origine pécheresse, car issue de la volonté humaine et non divine, « cet ordre fonctionne selon un ordre éthique sous-chrétien », selon John H. Redekop, théologien et politologue canadien. Domaine où les hommes plus imprégnés de l'esprit satanique que de l'esprit divin se permettent tous les coups, il est un mélange de la vérité et du mensonge, de la justice et de l'injustice, de la bienveillance et de la méchanceté, du bien et du mal, etc. Mais, son fonctionnement approprié, qui démontre son caractère « d'État juste qui est l'État voulu par Dieu », est un mandat divin, promu et défendu notamment par Karl Barth, le célèbre théologien politique suisse. Mandat divin dans ce sens qu'en instituant cette puissance d'ordre, Dieu a spécifiquement visé la protection de l'homme contre le risque de chaos inhérent à sa propre ingratitude et à sa propre rébellion à l'endroit de son Créateur. L'ordre de l'État ou l'ordre politique est donc l'instrument de la grâce de Dieu en faveur de l'homme. Mais, cette grâce est conditionnée par le respect des droits du roi que Dieu lui a accordés et qui est appelé à régner sur lui. C'est là la preuve, irréfutable, que Dieu est l'instituteur de l'ordre politique et de tout

pouvoir. Par conséquent, Il ne peut Lui-même se désintéresser de l'ordre politique ou de l'État qui est le lieu où les conditions de pérennité de l'espèce humaine, créée à son image et à sa ressemblance, sont en jeu. Du début à l'infini, Il y demeure comme le seul et l'unique Souverain suprême. D'où, son Église, sa prophétesse et sa politicienne, reste intimement attachée à ce service divin. D'où, le Bien auquel sont astreints les hommes imprégnés de l'Esprit-de Dieu.

DISCOURS ET ACTES POLITIQUES.

Jésus, le Fondateur et Chef suprême de l'Église, emboîte le pas à son Père quand Il proclame, avec emphase, son pacte de gouvernement dans Luc 4 : 18-19 : « L'Esprit du Seigneur est sur moi parce qu'Il m'oint pour annoncer une bonne nouvelle aux pauvres, Il m'a envoyé pour guérir ceux qui ont le cœur brisé, pour proclamer aux captifs la délivrance, Et aux aveugles le recouvrement de la vue, pour renvoyer libres les opprimés, pour publier une année de grâce du Seigneur ». Quand le Fondateur et Chef suprême de l'Église proclame solennellement, dans une Palestine tenue rigidement en mains par l'empereur de Rome, relayé sur le terrain par son gouverneur Ponce Pilate, le roi Hérode Antipas, le Sanhédrin, les maîtres de la loi, les chefs des prêtres, les Pharisiens et les Saducéens, qu'Il a pour vocation et mission de libérer les pauvres, les opprimés et les persécutés de leurs conditions avilissantes, Il inaugure là une série de déclarations de très haute portée politique. Il loue le Seigneur du ciel et de la terre, par exemple, d'avoir révélé aux plus petits, tels que les pêcheurs et les collecteurs d'impôts, ce qu'Il a caché aux plus grands, comme les rois et les présidents de la République. Il qualifie le roi Hérode de renard. Il dénonce

l'hypocrisie des maîtres de la loi et des Pharisiens qui ferment les portes du Royaume des cieux aux hommes, etc. Bien avant Lui, on voit des prophètes faire aussi des déclarations à caractère politique. Le prophète Nathan, par exemple, fait vivement le reproche au roi David d'avoir fait assassiner son officier Urie, le Hittite, après avoir commis l'adultère avec Bathchéba, l'épouse légitime de sa victime. Le prophète Elie blâme sèchement le roi Achab d'avoir fait assassiner le pauvre cultivateur Nabot dans le but de s'emparer de sa seule et unique vigne. Le prophète Amos prêche la justice sociale contre la situation d'injustices qui prévaut sous le roi Jéroboam, etc. Afin de réaliser sa mission de libérateur des pauvres, des opprimés et des persécutés de leurs conditions méprisables, Jésus commence par rétablir l'ordre dans le temple de Jérusalem. En effet, au moyen de la chicotte, Il chasse du temple ceux qui y font le commerce pour le compte des gouvernants de l'époque. En agissant ainsi, Il inaugure une série d'actes foncièrement politiques. Il s'allie, par exemple, les pêcheurs et les collecteurs d'impôts, c'est-à-dire, les faibles, ceux qui ne bénéficient d'aucune considération sociale, en lieu et place des puissants comme les rois, les ministres, les généraux, etc, pour l'accomplissement de sa mission. Tel un homme d'État habitué à résoudre les tensions politiques et sociales, Il rassemble ainsi, à en croire Michael Green, théologien et historien anglais, une communauté de ses disciples, généralement constituée d'irréconciliables sur les plan politique et social, pour édifier le Royaume de son Père. Il s'agit des Pharisiens comme Nicodème et Paul, des Hérodiens comme Nicolas Ananias, des collaborateurs du colono-

(suite en page 16).

Faut-il ignorer les cris et pleurs de ces enfants, de ces femmes et hommes

(suite de la page 15).

nisateur romain tels que les collecteurs d'impôts Matthieu et Zachée, des Zélotes extrémistes comme Simon le Zélate et peut-être aussi Judas d'Isariote et Pierre, et enfin, de simples patriotes comme Jean et Jacques, les fils de Zébédée. Jésus fonda cet ensemble politiquement et socialement hétéroclite en une communauté profondément unie et homogène. Avec celle-ci, Il réalisa des choses extraordinaires jamais accomplies par aucune des puissances politiques et sociales susmentionnées. Loin avant Lui, Samuel, l'un des grands prophètes de Dieu, conduit, devant les Israélites réunis, le tirage au sort ou le processus d'élection et d'introduction de Saül en tant que premier roi d'Israël. Shadrak, Méshak et Abed-Négo appliquent la désobéissance civile en refusant d'obéir aux lois du roi Nabuchodonosor parce qu'une loi plus haute, plus importante et plus édifiante, celle de Dieu, se trouve en cause, etc. Ces divers déclarations et actes de Dieu, de Jésus, des Juges, des Prophètes et des Apôtres constituent des preuves bibliques tangibles de l'engagement sociopolitique des autorités spirituelles ou de l'Église. Ils sont tous fondamentalement politiques pour trois raisons capitales que voici : Primo, ils concernent, au plus haut point, les rois en tant qu'autorités politiques humaines suprêmes et l'État comme lieu privilégié du politique. Secundo, ils regardent l'ensemble des faits sociaux dans leurs rapports avec le pouvoir d'État. Tertio, enfin, ils touchent et influencent indistinctement et profondément toutes les classes sociales. D'où, ils heurtent terriblement la conscience et l'orgueil du colonisateur romain et de la nomenklatura hébraïque. D'où, ils font arrêter Jésus, l'accusent de blasphème, le jugent sommairement et le condamnent à la mort par crucifixion. Il est donc bibliquement établi que les

autorités spirituelles interviennent, de temps à autre, dans le domaine politique par certains de leurs discours et actes. Mais, alors, pourquoi leur Église établie au Congo doit-elle, en tant que paroisse de la rédemption et lieu de l'espérance sociale, ignorer les cris, les pleurs et les lamentations de ces enfants, de ces femmes et de ces hommes qui retentissent, non seulement dans son entourage, mais aussi et surtout en son sein même ? Si faire de la politique, c'est participer à des conflits dont l'enjeu est la puissance d'influer positivement sur l'État et par là-même sur toute la communauté nationale du Congo et régionale des Grands Lacs africains, alors l'Église n'offense pas son chef suprême en s'impliquant sérieusement et activement dans cette conjoncture politique caractérisée par une profonde crise multidimensionnelle et multiforme engendrée par la guerre mercantiliste qui sévit durement dans l'Est/RDC depuis trois semaines. La conjoncture politique ? C'est, en nous inspirant du sens que Martha Harnecker donne à ce terme, cette période tumultueuse et convulsive de lutte pour l'hégémonie idéologico-politique et sociale qui se déroule actuellement entre des groupes sociaux fondamentaux aux intérêts antagoniques. Il s'agit, en l'occurrence, du Congo et des groupes rebelles et terroristes du M-23 et d'AFC derrière lesquels se retranchent le Rwanda de Paul Kagame et de puissantes multinationales occidentales assoiffées des minerais critiques et stratégiques congolais. L'Église tient à prendre ses responsabilités dans cette conjoncture politique en tant que dépositaire attitrée de la politique de Dieu ou, si l'on nous permet l'expression, « politique de Dieu » pour faire manifester et régner la puissance infinie de Dieu. Cependant, l'ordre politique, qui ne peut laisser l'Église indifférente, est

divisé en plusieurs pôles d'intérêts tous humains. Dans lequel de ceux-ci peut-elle alors se placer durant la conjoncture politique ? Doit-elle composer avec le pouvoir établi ou avec l'opposition à ce pouvoir ? Doit-elle, au contraire, faire du combat de la majorité silencieuse, qui aspire à l'État de droit et qui fait d'elle la première force sociale du pays, son propre combat ? Doit-elle plutôt n'emprunter aucune des deux précédentes voies pour demeurer au milieu du village comme le lui suggèrent certains milieux apparemment sincères et désintéressés, afin de brandir, le cas échéant, sa neutralité oisive entre des groupes sociaux fondamentaux aux intérêts antagoniques et en lutte pour l'hégémonie idéologico-politique et sociale ? Dans tous les cas de figure possibles, l'Église doit se comporter conformément à la ligne politique indiquée par son chef suprême, Jésus-Christ, contenue dans Luc 4 : 18-19, appuyée par celle de l'Apôtre Paul énoncée dans Romains 13 : 1-7. Car, le christianisme est toujours affaire de lumière. Or, la politique, telle qu'elle est pratiquée par l'homme qui ne cesse de se rebeller contre Dieu, est, dans la plupart des cas, affaire des ténèbres. En tant que dépositaire attitrée de la politique de Dieu, l'Église a bel et bien un rôle très important à jouer dans la conjoncture politique. Lequel alors ? Entendons-nous bien. Il ne s'agit pas, pour l'Église, de s'adonner à la politique politicienne qui réduit les antagonismes sociaux à des conflits d'intérêts entre des partis politiques qui s'affrontent pour conquérir, exercer ou conserver le pouvoir d'État au profit des classes sociales qu'ils représentent. Il ne s'agit pas, non plus, pour l'Église, de s'emparer de toutes les institutions politiques afin de les diriger elle-même par le biais de ses meilleurs pasteurs et laïcs. Il s'agit plutôt, pour l'Église, de

prendre sérieusement et activement part, puisqu'elle en a bibliquement le droit et le devoir, au débat relatif aux problèmes dits politiques du pays. Et ce, en vue de jouer son éminent rôle de conscience critique de la société, non seulement par les prédications à l'audience limitée de ses pasteurs, mais aussi et surtout par d'honnêtes et de vigoureuses prises de position sur des questions déterminées d'intérêt général ou national. Certes, dans les États où l'arbitraire règne, le besoin de promouvoir et de défendre les causes justes est très souvent, pour une personne physique ou morale éprise de liberté, de vérité et de justice, un appel à sa propre souffrance ou ruine. Mais, la vraie Église de Jésus-Christ doit courageusement se lever, au nom de tous et surtout des faibles, pour prendre une position juste et durable concernant des questions cruciales d'intérêt général tels que l'insécurité récurrente engendrée par la guerre mercantiliste sévissant dans l'Est du Congo depuis trois décennies, le blocage du processus menant à l'instauration concrète de l'État de droit, l'insolente richesse sans cause et le cynique train de vie de l'infime clique qui contrôle les principaux rouages du pouvoir d'État par rapport à l'extrême pauvreté de l'immense majorité du peuple. Pour se faire entendre le mieux possible et espérer obtenir les résultats escomptés, l'Église doit toujours veiller à se prononcer sur ce genre de problèmes pendant que certaines officines idéologico-politiques les conçoivent et surtout au moment où ils se posent avec acuité. Mais, non après qu'ils ont perdu d'intérêt. Son objectif ici est de montrer, aussi bien aux gouvernants, aux opposants qu'au Peuple souverain le bon chemin conduisant au règne incomparable de la puissance infinie de la liberté, de la vérité et de la justice de Dieu. Et c'est justement ça la politique de Dieu

dont elle est la dépositaire attitrée. Une politique fondée sur la Justice qui élève une nation et établit l'égalité devant la loi. Une politique qui se réalise, en toutes circonstances, dans la Vérité, c'est-à-dire, dans la transparence la plus complète possible. Une politique qui promeut et défend la liberté responsable, c'est-à-dire, qui brise les entraves arbitraires pour favoriser l'expression populaire sur des questions d'intérêt général. Ces trois valeurs fondamentales du christianisme sont des filles de l'Agapè, attribut de Dieu et résumé du message biblique, cet amour qui génère la coexistence pacifique entre les individus et entre les communautés humaines. Dans ce contexte, l'exercice de la coresponsabilité politique de l'Église consiste à rappeler à l'État, sans se lasser, les vrais critères de cette Justice, de cette Vérité et de cette Liberté, les vrais critères de l'Amour donc, et de l'incliner à accomplir les tâches y afférentes. Voilà pourquoi l'Église est, non seulement la prophétesse de Dieu, mais aussi sa politicienne.

OPPOSITION PROPHÉTIQUE.

Attestation du Très-Haut parmi les hommes, domaine supérieur et mis à part, représentante du Seigneur de l'ordre spirituel et de l'ordre politique, guidée par le Saint-Esprit, conduite par des serviteurs dotés du tranchant de la consécration chrétienne totale et faisant fi de ses futiles querelles d'intérêts, l'Église, institution divino-humaine, est susceptible de distinguer le pouvoir institué de Dieu de son illusion. En effet, l'autorité instituée de Dieu selon Romains 13 : 1-7, c'est celle qui s'attache à la Vérité, qui pratique la Justice, qui favorise la Liberté responsable, qui fait le bien, qui pousse les gouvernants et les gouvernés au bien, qui se préoccupe constamment de la vie en abondance de son peuple, etc. C'est pourquoi Dieu lui a donné le pouvoir de punir celui qui fait le

mal. Dans le même ordre d'idées, lorsque la détentrice attitrée de la politique de Dieu est convaincue, preuves palpables à l'appui, que l'État qui l'abrite fait, à un moment ou à un autre de l'histoire humaine, fausse route, elle a le droit et le devoir, selon les prescriptions du Souverain suprême, de le prévenir afin de l'amener à changer positivement de comportement, d'attitudes et de pratiques. L'Église est donc bibliquement habilitée à apporter son assistance à un État en danger ou à résister à un ordre politique qui s'écarterait des principes divins de l'État juste. Mais, si elle refuse de reprendre le chemin de la consécration chrétienne totale, que l'Apôtre Pierre a endurée jusqu'au sacrifice suprême devant l'opposition farouche de Rome à sa prédication, ou si elle renonce à sa mission prophétique par crainte des représailles, par coterie tribalo-régionaliste ou par opportunisme, alors la colère et la punition de Dieu s'abattraient, d'après Ezéchiel 3 : 16-21 ou 33 : 1-9, sur elle en lieu et place des responsables de cet état de choses. Dieu a fait donc d'Ezéchiel, son prophète, le guetteur d'Israël. De même, Il a fait de l'Église, sa prophétesse et politicienne, la guetteuse du Congo et des Grands Lacs africains. C'est pour quoi, son message, prononcé dans les structures du péché, doit être, en tant que stricte vérité révélée, clair, franc, dur et dynamique. Car, il est destiné à provoquer la prise de conscience d'une rupture avec le comportement, les attitudes et les pratiques décriés, à arracher les racines du mal et à conduire les gouvernants et les gouvernés vers leur libération des multiples servitudes qui les enchaînent et les étreignent. Dotée du tranchant de la consécration chrétienne totale, la véritable Église de Jésus-Christ fait voir, en face ou à distance, aux chefs du peuple et à leurs opposants, qui ont agi d'après leur propre vérité

et leur propre justice, leurs erreurs ou fautes. A cette occasion, elle exige d'eux, de la part de Dieu, le changement positif de comportement, d'attitudes et de pratiques. C'est exactement ce que le prophète Nathan a fait face au roi David, à travers 2 Samuel 11 : 1-24 et 12 : 1-25, relativement au complot que ce dernier a fomenté contre son officier Urie, le Hitite. Le roi David, réceptif aux reproches de Dieu lui transmis par le prophète Nathan, a reconnu sa culpabilité, s'est repenti et a changé de comportement. C'est justement ce processus de correction et de conversion, issu du blâme et des conseils préalables de l'autorité spirituelle, que les théologiens de la libération entendent par opposition prophétique. Dont l'objectif est de ramener les chefs du peuple ou leurs opposants, qui ont fait fausse route, sur la voie de la politique de Dieu, politique constante de la Liberté responsable, de la Vérité et de la Justice, donc de l'Amour, qui établit ou rétablit la paix entre tous. Où voudrions-nous en arriver ? En s'impliquant sérieusement et activement dans cette conjoncture politique essentiellement caractérisée par une guerre mercantiliste qui écrase, tue, massacre et endeuille le Congo depuis plus de trois décennies, l'Église ne s'écartera pas de la mission que Dieu lui confie si elle se situe sur les hauteurs d'une ferme implication fondée sur les impératifs de la Vérité qui dissipe tous les malentendus et toutes les équivoques. Elle ne s'écartera pas de cette mission si elle se situe sur les hauteurs d'une ferme implication fondée sur les impératifs de la Justice qui élève une nation et reconnaît les mérites de chacun. Elle ne s'écartera pas de cette mission si elle se situe sur les hauteurs d'une ferme implication fondée sur les impératifs de la Liberté responsable qui mène à la concorde sociale.

MUSENE SANTINI
BE-LASAYON ■

En 2025, les dix voitures les plus chères du monde

Aucune d'elles n'est américaine.

Aucune. Britanniques, françaises, italiennes, etc. Les voitures les plus chères du monde. Prix en euros.

► **Rolls-Royce Boat Tail.** La voiture neuve en 2025, la plus chère du monde et de tous les temps. Cabriolet de 5,79m de long au design mêlant vintage et modernité renferme un V12 biturbo (6,75 litres pour 563 chevaux), une boîte automatique à 8 rapports. Un « yacht roulant » produit en 3 exemplaires, réservés aux milliardaires avec son prix lunaire, 23 millions d'euros.

► **Bugatti, la voiture noire.** One-off homologué pour la route hisse la marque française sur la seconde marche du podium. Hypercar à tout d'exceptionnel : 8 litres, 16 cylindres, 1500 chevaux, assemblage réalisé à la main. Travail d'orfèvre, pas étonnant que cet exemplaire unique ait été acquis par un Suisse, 15 millions.

► **Pagani Zonda.** De la firme éponyme, a fait construire ce concept car pour lui et deux autres heureux propriétaires inconnus. Ce roadster a fait grand bruit lors de sa présentation et reste moins mystérieux, 15,7 millions.

► **Rolls-Royce Sweptail.** Marque de voiture de luxe par excellence, truste encore le haut du panier avec cette fois un one-off, construit sur demande : le Sweptail, 11,6 millions.

► **Bugatti Centodieci.** Elle a sous le moteur : 1600 chevaux exactement pour un W16 de 8 litres avec une vitesse de pointe à 380km/h. Boum, 8 millions.

► **Lamborghini Veneno.** Un roadster qui défie la loi de la gravité avec ses courbes cosmiques inspirées par l'aéronautique. Hypercar produit à 9 exemplaires qui ne peut pas voler mais pointe à 355 km/h avec son V12 de 6,5 litres. Une voiture qui met des



De haut en bas, de g. à dr., Rolls-Royce Boat Tail, Bugatti-la voiture noire, Pagani Zonda, Rolls-Royce Sweptail. DR.



Ci-bas, de haut en bas, de gauche à droite, Bugatti Centodieci, Lamborghini Veneno, Mercedes Maybach Exelero. DR.



étoiles dans les yeux, 7,3 millions.

► **Maybach Exelero.** Coupé commandé par une marque de pneumatiques afin de tester et pro-

mouvoir une nouvelle série de pneus. Exercice réussi : ses performances sur circuit ont été un succès avec son moteur qui tourne à 5,9 litres et

700 chevaux. C'est définitivement une affaire qui roule pour Fulda, 7 millions.

► **Bugatti Divo.** Si les deux voitures de luxe se ressemblent

(même moteur W16 de 8 litres pour 1500 ch, un habitacle similaire), la Divo se distingue par un design exceptionnel. Elle partage un autre

point commun avec un modèle Bugatti différent... Son prix, le même que la Bugatti Mistral, 5 millions.

► **Koenigsegg**

CCXR Trevita. Elle est moins connue que ses « sœurs » mais n'en est pas moins surpuissante, et rapide : elle passe de 0 à 200 km/h en 8,75 secondes. Bolide suédois qui pèse 1280 kgs, un poids plume comparé aux Ferrari, Aston Martin ou encore Lamborghini, 4,2 millions.

► **Bugatti Bolide.** Dévoilée pour la première fois en juin 2023 sur le circuit du Mans lors de l'exposition célébrant le centenaire de cette course mythique, en marquant l'année. Produite en seulement 40 exemplaires, une hypercar réservée exclusivement à un usage sur piste qui se distingue, 4 millions.



Comment faire durer le couple

La passion dure rarement plus de trois ans. Pourtant certains couples, malgré les inévitables crises de la vie à deux, continuent de se tenir la main et de se regarder, des étoiles dans les yeux, bien plus longtemps. Comment font-ils? Le psychologue-sexologue Yvon Dallaire livre quelques uns de leurs secrets. Il n'y a pas de recette magique pour être heureux à deux. Chaque couple possède sa propre histoire, ses

propres codes. Néanmoins, les psychologues s'accordent sur un point : l'épanouissement conjugal passe par le bon équilibre entre les moments de distanciation et les moments de fusion. Pour faire durer son couple, il faut savoir s'épanouir seul à travers son métier, ses amitiés, ses loisirs. Mais aussi préserver des moments d'intimité et de connivence physique, intellectuelle et émotionnelle avec son partenaire. Pour le psychologue-sexologue Yvon Dallaire,

l'idéal serait de passer environ cinq heures par semaine en tête-à-tête. Voici quelques pistes pour y parvenir :

- ▶ Le matin, au moment de vous quitter, ne vous contentez pas d'évoquer la prochaine réunion parents-professeurs ou la liste des courses. Parlez du contenu de vos journées respectives en vous montrant de l'intérêt réciproque ;
- ▶ En rentrant le soir, prenez quelques minutes sans les enfants pour parler de votre journée, autour d'un

apéritif ou de la préparation commune du dîner ;

- ▶ Avant de vous endormir, relevez deux choses que vous avez appréciées chez votre partenaire au cours de la journée. Il peut s'agir d'une nouvelle coupe de cheveux, de son talent pour raconter des histoires aux enfants, de la saveur du dîner... Gardez à l'esprit que les couples heureux se font cinq à dix fois plus de compliments que de reproches ;
- ▶ Manifestez-vous de l'affection. Passées les premières années, même

avec une vie sexuelle satisfaisante, beaucoup de couples perdent l'habitude de s'embrasser, de se tenir la main, de s'enlacer. Or, tous ces échanges favorisent la production d'ocytocine, l'hormone du bien-être ;

- ▶ Donnez-vous un rendez-vous une fois par semaine pour parler de votre amour, vous rappeler de beaux souvenirs et planifier des projets d'avenir à court (d'ici un an), à moyen (entre 3 et 5 ans) et à long terme (projet de retraite).

C'est efficace contre la migraine

En 2013, une équipe allemande du département de neurologie de l'Université du Münster s'est attaquée au sujet de la céphalée et du sexe en envoyant un questionnaire à des patients souffrant de deux types de maux de tête : la migraine dans un cas et dans l'autre, la très douloureuse algie faciale (un trouble neurologique caractérisé par des crises douloureuses intenses et soudaines touchant un côté du visage).



Des remèdes efficaces contre la migraine, selon l'Université du Münster. DR.

« Pas ce soir, j'ai mal à la tête... ». Les liens entre la migraine et les relations sexuelles apparaissent volontiers résumés à travers ce gimmick bien connu. Mais la réalité est plus complexe, à tel point que dans certains cas, l'orgasme pourrait se muer en traitement efficace! En 2013, une équipe allemande du département de neurologie de l'Université du Münster s'est attaquée au sujet de la céphalée et du sexe en envoyant un questionnaire à des patients souffrant de deux types de maux de tête : la migraine dans un cas et dans

l'autre, la très douloureuse algie faciale (un trouble neurologique caractérisé par des crises douloureuses intenses et soudaines touchant un côté du visage). Résultat : parmi les patients migraineux, si un tiers a constaté une aggravation après une relation sexuelle, deux-tiers ont rapporté une amélioration. Dans le groupe «algies faciales», même constat : une partie (37 %) fait aussi état d'un progrès, à la suite d'un rapport sexuel. Autant de données qui suggèrent effectivement que l'activité sexuelle peut entraîner un soulagement par-

tiel ou complet des maux de tête. En tout cas chez certains patients.

ENDORPHINES ANTIDOULEUR.

L'explication se nomme endorphine, une substance neurochimique - souvent appelée l'hormone du bien-être ou du plaisir - libérée par le cerveau, après l'orgasme. À l'image d'un opioïde, elle va ainsi agir contre la douleur, associée en l'occurrence au mal de tête. Et ce, d'autant plus facilement que les centres cérébraux de l'orgasme et de la douleur sont en partie les mêmes, au niveau notamment du cortex et de l'hy-

pothalamus. Au passage l'endorphine ne serait pas la seule à intervenir. En effet, lors d'une crise migraineuse, les taux de dopamine et de sérotonine, deux neurotransmetteurs également associés au bien-être apparaissent généralement au plus bas. Avant de remonter lors de l'activité sexuelle. Et de soulager bien des maux.

OUBLIER LA DOULEUR...

Seulement, comme l'a montré l'étude allemande, l'activité sexuelle en remède de la migraine ne fonctionne pas chez tous les patients. Comme le précé-

nise les auteurs : «si vous êtes prêt à expérimenter pour voir si l'activité sexuelle améliore ou aggrave votre crise de migraine, allez-y de façon progressive». Par exemple, en prolongeant les préliminaires. De là l'importance des préliminaires dans la vie sexuelle. Il est fréquent d'entendre, particulièrement chez les couples de longue durée, que les préliminaires s'estompent avec le temps. Pourtant, ils ont leur importance lors des relations sexuelles, et ce, pour plusieurs raisons. Câlins, baisers, caresses, sexe oral, jeux sexuels (...) sont

quelques exemples de préliminaires. Toutefois, ces derniers peuvent varier et prendre la forme de votre choix, selon vos envies et désirs du moment. Il n'y a pas de hiérarchie et ils peuvent constituer, à eux seuls, la relation sexuelle. Celle-ci n'a pas besoin de se terminer par une pénétration. Gardez en tête que l'objectif de la relation sexuelle est avant tout de passer un moment de plaisir avec votre partenaire.

TROIS RAISONS D'INCLURE D'AVANTAGE

Le rôle des préliminaires est avant tout de faire monter l'excitation sexuelle chez les partenaires. Pour la femme, il est normal de constater que l'excitation peut parfois prendre plus de temps à atteindre son apogée. Ainsi, les préliminaires jouent un rôle primordial en permettant au corps de se préparer à recevoir des caresses plus génitales ou encore la pénétration. Lorsque le corps est plus excité, tant chez l'homme que chez la femme, les sensations sont accrues et le plaisir est généralement plus diffus dans le corps, ce qui pourrait contribuer à augmenter l'intensité de l'orgasme. Tel que mentionné, les préliminaires permettent au corps

de se préparer, ce qui signifie, pour la femme, à augmenter la lubrification vaginale et ainsi ressentir davantage de plaisir lors de la pénétration. Par le fait même, cette plus grande lubrification peut jouer un rôle dans la diminution des douleurs ou inconforts vaginaux lors des relations sexuelles. Il s'agit donc d'un élément important dans le confort chez la femme, ce qui peut même contribuer à modifier la perception globale de la sexualité. C'est-à-dire que la diminution des douleurs vaginales peut faire en sorte que la sexualité devient source de plaisir au lieu d'être perçue comme une tâche ou une sphère ayant peu d'intérêt. Enfin, les préliminaires peuvent représenter l'occasion de se découvrir l'un et l'autre, d'apprendre à mieux connaître ce qui plaît ou déplaît à l'autre. Bien entendu, chaque individu a ses préférences, c'est pourquoi prendre le temps de s'investir dans les préliminaires permet d'augmenter la complicité ainsi que la confiance sexuelle dans le couple. De cette manière, chacun peut se sentir considéré dans la relation sexuelle et permettre au couple de se réinventer d'une fois à l'autre.

Le témoignage glaçant d'un ancien ambassadeur français sur les mines au Kivu

Dans son programme Le Grand Invité Afrique, Rfi a reçu le 7 mars au lever du jour un ancien ambassadeur de France à Kinshasa, Pierre Jacquemot qui enseigne désormais à Sciences Po à Paris. Ses déclarations sur la mine de Rubaya, dans le Nord Kivu désormais saisie et exploitée par le Rwanda via ses supplétifs du M23/AFC sont glaçantes.

« Rien que la prise de la mine de Rubaya permet de contrôler 20% de la production mondiale de coltan ». Le Congo le savait-il ? Selon des informations des médias, le Congo a dépêché en février des émissaires à Washington pour tenter de passer un accord avec l'administration américaine, accord qui consisterait à sécuriser l'approvisionnement américain des minerais congolais en échange d'une pression accrue sur Kigali. Dans les Kivu, les ressources



Le tantale (coltan) du Kivu « traverse la frontière rwandaise, fait l'objet d'une première transformation au Rwanda, part vers l'Asie, vers l'Europe et l'Amérique du Nord, faussement étiqueté ». DR.

minières comme l'or, l'étain, le tantale et le tungstène sont extrêmement convoitées. L'une des causes de l'instabilité dans la région. Dans une étude pour la fondation Jean-Jaurès parue la semaine dernière, Pierre Jacquemot, ancien ambassadeur de France à

Kinshasa, s'intéresse aux fonctionnements de ces mines et à la façon dont les minerais parviennent à quitter le pays. Interview.

Le titre de l'étude que vous publiez pour la Fondation Jean Jaurès est évocateur. Vous

ne parlez pas du conflit à l'Est du Congo mais des conflits. Expliquez-nous... Oui, parce que ces conflits se développent sur un territoire très important qui va de la frontière de l'Ouganda à la frontière du Burundi. Bien évidemment,

les caractéristiques communes de ces conflits, c'est la violence dont sont victimes les populations. Cela se traduit par des pillages, des viols et des déplacements massifs. C'est cela la constance de conflits qui durent maintenant depuis une trentaine d'années.

À l'origine, vous le dites, il y a d'abord des conflits locaux très ancrés qui ont débouché sur la création de milices d'autodéfense et de nombreux groupes armés dans toute la région...

On compte actuellement environ 120 groupes armés. Ils sont de différentes tailles. Certains ont une taille régionale ou même des ramifications à Kinshasa, voire à l'étranger. C'est le cas du célèbre M23. D'autres sont nés d'activités de milices d'autodéfense, qui ont pris parfois une place plus importante et sont devenus relativement autonomes. Il y a donc une foudroyante de groupes armés qui se financent essentiellement par les activités minières, par le commerce des mines et qui achètent des armes par ce truchement.

On sait que la région a un sous-sol très riche. Les ressources minières comme l'or, l'étain, le tantale et le tungstène

sont extrêmement convoitées. Vous décrivez minutieusement le fonctionnement de ces mines et la façon dont sortent les minerais du pays. Qui a réellement la main aujourd'hui sur ces minerais, en particulier dans le Kivu ?

Ces mines sont contrôlées par des groupes armés très largement, mais également par l'armée nationale. Là, j'évoque la situation qui prévalait encore au mois de décembre dernier, les choses ayant profondément évolué avec le déploiement du M23 sur deux provinces et la reprise d'un certain nombre d'activités minières par ce groupe qui est appuyé par des forces rwandaises.

Vous écrivez que ces minerais sont exportés par deux corridors principaux : la voie ougandaise et la voie rwandaise. Quelle est leur destination finale ?

Une partie, en particulier l'or, passe par Dubaï et par les Emirats Arabes Unis. Là, il y a une liaison directe entre l'Ouganda et Dubaï pour de l'or qui vient principalement de l'Ituri. L'Ouganda ne produit quasiment pas d'or mais le transforme légèrement et ensuite l'exporte. Pour ce qui concerne le tantale, c'est à peu près la même chose, pour des quantités

qui sont importantes et qui permettent au Rwanda de dire qu'ils sont le principal exportateur. En fait, ce tantale - on l'appelle localement le coltan - vient très largement du Nord-Kivu, notamment d'une mine. Rien que la prise d'une mine par les forces du M23 appuyées par le Rwanda, la mine de Rubaya, permet de contrôler 20% de la production mondiale de tantale qui est aussi indispensable pour l'électronique. Ce tantale traverse donc la frontière, fait l'objet d'une première transformation au Rwanda. Il part ensuite vers l'Asie et part vers l'Europe et l'Amérique du Nord, faussement étiqueté, blanchi par différents mécanismes que l'on a maintenant parfaitement identifiés, qui sont censés décontaminer, moraliser les filières, mais qui en fait ne le sont pas. Ce qui fait que, par exemple, Apple est accusée d'utiliser pour ses iPads ou ses iPhones du tantale qui vient de ces régions en conflit et qui sont contrôlées par des groupes armés.

On parle beaucoup de la prédation des ressources minières mais vous le rappelez dans cette étude, ce n'est pas la seule explication à l'instabilité dans la région...

Il y a un terreau ethno-sociologique qui est important puisqu'on a une cohabitation de ce qu'on appelle localement des autochtones et des allochtones. Les allochtones étant majoritairement d'origine Tutsi. Et dès lors qu'il y a des situations conflictuelles, on assiste au réveil de ces tensions ethniques.

Ces tensions sont alimentées par des rumeurs diverses, des infox diverses. Cela exacerbent les tensions communautaires.

Puis, il y a un troisième facteur : c'est l'incapacité du gouvernement congolais, il faut bien le dire, à assurer la sécurité des populations et une activité économique qui permette une juste répartition des richesses au bénéfice des populations.

avec rfi ■

Elon Musk va-t-il tenir longtemps ?

(Suite de la page 20).

ainsi faire mal au portefeuille de l'homme le plus riche au monde. Devant le magasin Tesla local, des dizaines de voitures de la marque sont alignées, dont les rectangulaires dites Cybertruck.

À chaque fois qu'un client sort du parking, c'est pour être accueilli par la centaine de manifestants anti-Elon Musk. Jessica Farmer espère ainsi décourager les clients. « Si on peut être ici pour faire honte aux personnes d'entrer et acheter un Cybertruck, ça sera plus difficile pour eux d'y aller et en acheter », assure la manifestante.

Laura Gordon, qui a organisé la manifestation, fait des allers-retours sur ce bord de route pour remercié chacun d'être venu. « C'est très important que les

gens comprennent qu'Elon Musk est un responsable politique qui n'a pas été élu, mais qui est en train de détruire la démocratie et il va continuer tant qu'il le peut. C'est très important que les gens abandonnent Tesla en vendant leurs voitures et leurs actions en Bourse et faire tout ce qu'ils peuvent pour affaiblir Elon Musk », explique-t-elle.

PERTE : 120 MILLIARDS DE \$US. Matt Hunter se sent aujourd'hui moins seul. Cela fait trois semaines qu'il vient presque tous les jours brandir sa pancarte avec certains succès. « Une femme est venue vers nous pour nous dire qu'elle n'en pouvait plus et qu'elle avait vendu sa Tesla pour une autre voiture. C'était très encourageant et a fait notre journée », raconte-t-il. Elon Musk a perdu

en moins de trois mois plus de 120 milliards de \$US en valeur boursière. C'est un peu moins d'un quart de sa fortune qu'il avait en décembre 2024. Un mot sur la voiture Tesla ? La première Tesla Model Y est commercialisée depuis 2020. Mais on attendait avec impatience cette nouvelle version (baptisée Juniper par certains), pour de nombreuses raisons. La première, c'est que la Model 3 a eu le droit à sa version restylée (baptisée Highland) en septembre 2023. Les rumeurs se sont alors multipliées autour du restylage de la Model Y, voiture la plus vendue toute motorisation confondue dans le monde en 2023 et 2024. Mais si en 2020 Tesla était novateur avec sa Model Y, c'était beaucoup moins vrais ces derniers mois. Les constructeurs européens et améri-

cains ont eu le temps de muscler leur jeu, et les constructeurs chinois ont souvent dépassé Tesla en termes de rapport qualité / prix et de performances pures en Chine. Il était donc temps que Tesla revoie la copie de son SUV électrique. La plupart du temps, les restylages chez les constructeurs historiques sont synonyme d'un design légèrement revu, pour répondre aux modes du moment, avec quelques touches de nouveautés dans l'habitacle, et l'apparition de nouveaux moteurs voire même de nouvelles batteries pour les véhicules électriques. Mais Tesla ne fait pas comme tout le monde. Model Y est vraiment un peu particulier. Il ne s'agit pas vraiment d'une nouvelle voiture, mais de nombreux éléments ont été modifiés.

avec AGENCES ■

Poutine-Macron, l'escalade verbale

Comment cela pourrait se terminer entre Paris et Moscou, entre Emmanuel Macron et Vladimir Poutine, deux présidents qui se détestent désormais publiquement ? Nul ne sait rien. Ni à l'étranger, ni en France où Emmanuel Macron délaissé politiquement dans son pays que prend désormais de plus en plus en charge son premier ministre, son premier partenaire, François Bayrou, multiplie les initiatives à l'étranger.

Entre Macron et Poutine rien ne va plus. Le ton est monté encore d'un cran entre le président français et le président russe. Le président français, comparé par le président russe à Napoléon Ier, dont la campagne en Russie s'était soldée par un terrible échec, a répliqué en qualifiant le maître du Kremlin d'«impérialiste révisionniste». Au cœur de l'échange de mots, c'est l'Union Européenne qui, face à la Russie, à la guerre en Ukraine, pays désormais abandonné par les États-Unis de Donald Trump, tente de faire bloc. «Il existe encore des gens qui veulent retourner au temps de Napoléon, en oubliant comment cela s'est terminé», a lancé Vladimir Poutine jeudi 6 mars au détour d'une conférence de presse. Au soir du même 6 mars, à la sortie du sommet européen pour le réarmement afin de soutenir l'Ukraine délaissée par les États-Unis, Emmanuel Macron s'est fendu d'une réponse acérée à son homologue russe : «La seule puissance impériale que je vois aujourd'hui en Europe s'appelle la Russie». Puis : Vladimir Poutine est un «impérialiste révisionniste et de l'identité des peuples» qui fait «un contre-sens historique». Mais pourquoi Emmanuel Macron a-t-il changé de ton avec Vladimir Poutine ? En février 2022, le chef de l'État français avait tenté de convaincre le président russe de ne pas aggraver l'Ukraine. Le dialogue glacial s'était soldé par un échec et, peu de temps après, l'invasion des chars russes. Emmanuel Macron avait alors tenté de maintenir le dialogue jusqu'au bout. Le contact avait fini par être rompu, Paris durcissant de plus en plus le ton contre Moscou. La pique apparemment adressée un peu plus tôt par le chef du



Entre Macron et Poutine rien ne va plus. L'escalade verbale est montée d'un cran. DR.

Kremlin à Emmanuel Macron a pour contexte : l'empereur Napoléon Bonaparte a envahi l'empire russe en 1812, prenant prêt à des discussions sur une protection de l'Europe par le parapluie nucléaire français et l'accusant de vouloir que la guerre continue. En parallèle de ces échanges houleux, en France, la secrétaire générale du syndicat CGT, Sophie Binet, a appelé Emmanuel Macron à éviter les «surenchères guerrières». «Le problème, c'est qu'il faut arrêter la psychose qu'on souhaite installer dans la tête des salariés, pour installer l'idée qu'il faut rogner sur nos droits sociaux pour financer les dépenses militaires», a-t-elle poursuivi.

«ÉVITER LES SURENCHÈRES GUERRIÈRES».

«Napoléon menait des conquêtes. La seule puissance impériale que je vois aujourd'hui en Europe s'appelle la Russie», a rappelé Emmanuel Macron. Et le chef de l'État français d'ajouter de qualifier son homologue russe d'«impérialiste révisionniste de l'histoire et de l'identité des peuples». Insistant sur un «contre-sens historique», Emmanuel Macron a estimé que le président russe avait «sans doute» été «piqué du fait que nous avons démasqué son jeu».

Plus largement, Emmanuel Macron a assuré que si Moscou voulait un cessez-le-feu en Ukraine dans le cadre de ses pourparlers avec les États-Unis de Donald Trump, ce ne serait pas pour faire «la paix durable» mais «pour

mieux reprendre la guerre». La Russie a dénoncé comme une «menace» le discours d'Emmanuel Macron se disant prêt à des discussions sur une protection de l'Europe par le parapluie nucléaire français et l'accusant de vouloir que la guerre continue. En parallèle de ces échanges houleux, en France, la secrétaire générale du syndicat CGT, Sophie Binet, a appelé Emmanuel Macron à éviter les «surenchères guerrières». «Le problème, c'est qu'il faut arrêter la psychose qu'on souhaite installer dans la tête des salariés, pour installer l'idée qu'il faut rogner sur nos droits sociaux pour financer les dépenses militaires», a-t-elle poursuivi. Reste que malgré la mobilisation de l'aide européenne, l'Ukraine vit le désastre après l'exposition crue vendredi 28 février de l'administration Trump-Vance. Vent polaire vers l'Europe ? Offrande à Moscou ? Tous ces constats se justifient au sujet de la collision télévisée à grand spectacle survenue à Washington entre Donald Trump et son invité, Volodymyr Zelensky, dans le bureau Ovale. Ce qui devait

être un exercice traditionnel de salutations, avant la signature d'un accord bilatéral sur l'exploitation des minerais rares ukrainiens, s'est transformé en joute verbale mêlant sarcasmes et menaces, interruptions et accusations. Le président ukrainien a ensuite quitté la Maison Blanche de façon précipitée, sans accord signé, à la demande de son hôte Trump. Les priorités divergentes entre les deux dirigeants, exposées à tort en public, ont placé Kiev dans une position de vulnérabilité inédite au sein du bloc occidental, couvert de lézardes. « C'est incroyable ce que l'émotion fait surgir, notait ensuite Donald Trump sur son réseau Truth Social, et j'ai établi que le président Zelensky n'est pas prêt pour la paix si l'Amérique est impliquée, parce qu'il estime que notre implication lui donne un grand avantage dans les négociations. Je ne veux pas d'avantage, je veux la PAIX. Il a manqué de respect à l'égard des États-Unis dans leur bureau Ovale adoré. Il pourra revenir quand il sera prêt pour la paix ». Rappelons que la rencontre entre le président américain,

son vice-président et le président ukrainien, vendredi 28 février dans le bureau Ovale de la Maison Blanche, a tourné à l'altercation, devant les caméras du monde. Trump : « Vous voulez que je dise des choses vraiment terribles sur Poutine et que je dise ensuite : « Bonjour, Vladimir, on en est où pour le deal ? » Cela ne marche pas comme ça. Je ne suis pas aligné sur Poutine. Je ne suis aligné sur personne. Je suis aligné sur les États-Unis d'Amérique et sur le bien du monde. Je suis aligné sur le monde. Et je veux en finir avec cette affaire. (...) Ce n'est donc pas une question d'alignement. Je suis aligné avec le monde. Je veux qu'on en finisse. Je suis aligné avec l'Europe. (...) Vous voulez que je sois dur ? Je pourrais être plus dur que n'importe quel être humain que vous ayez jamais vu. Je serais tellement dur. Mais vous n'obtiendrez jamais un deal de cette façon. C'est comme ça ».

avec AGENCES ■

Le journal Le Soft International est une publication de droit étranger, propriété de FINANCE PRESS GROUP en sigle FINPRESS Groupe, FPG.

FINANCE PRESS GROUP
RCCM
KIN/RCCM/15-A-27926
Id. Nat.
01-93-N00932M

Le Soft International
Global site
lesoftonline.net
lesoft.be
Kin's
kin-s.net
LeSoftConcept
LeWebSoftConstruct
InterCongoPrinters
RadioTéléAction
Masimanimba.
Grand Bandundu
info@lesoft.be
SIP-AFRIMAGES
B-1410 Belgique.
Tél 00-32-488205666.
Fax 00-322-3548978.
eFax 00-1-707-313-3691

DIRECTEUR GÉNÉRAL.
Yerkis Muzama Muzinga.
Phone +243-818371479.

Directeur associé
Yves Soda.

RÉDACTION.
T. Matotu
D. Dadei
Alunga Mbuwa.

DIRECTION COMMERCIALE.
Phone +243-818371479.

Directeur de la publication.
Mankana Makasi.
AMP Agences et Messageries de la Presse Belge. Accords spéciaux. Trends. Trends, Tendances. Le Vif/L'Express. Knack.
© Copyright 2025 FINPRESS.
Imprimé à Kinshasa
InterCongoPrinters

Autorisation de diffusion en R-DC.
M-CM/LMO/0321/MIN/08 datée 13 janvier 2008.



Elon Musk va-t-il tenir?

Aux États-Unis, de plus en plus de manifestations sont organisées devant les concessionnaires automobiles de la marque Tesla

d'Elon Musk. L'objectif est de s'opposer aux politiques menées par le milliardaire au sein du gouvernement de Donald Trump avec ses coupes budgétaires et licenciements. Certains de ces rassemblements ont terminé avec des actions de

désobéissances civiles et des arrestations dans certains cas. Vont-ils arrêter de rouler en Tesla ? Pour certains Américains, la réponse est oui. À Decatur à côté d'Atlanta, des manifestants espèrent

(Suite en page 19).